Niveau(x) d'enseignement : 7
Centre d'intérêt : 140

Numéro EDUQ : 9270239

Collège de Drummondville.

"Ma spécificité dans l'excellence" : onzième rapport annuel du Collège d'enseignement général et professionnel de Drummondville, 1990-1991 / -- Drummondville : Le Collège, [1991]
70 p. ; 28 cm.

ISBN 2-920169-63-7

Descripteur(s) : Rapport annuel • Cégep

Le rapport annuel fait une synthèse des principales activités de l'année et fournit des données utiles concernant le personnel, les élèves et les ressources financières. Il présente d'abord le rapport du directeur général qui fait état des actions entreprises visant à développer "la spécificité dans l'excellence" au collège. Il rend ensuite compte des activités des instances administratives et des différents services du collège. Il se termine par la présentation des états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 1991.

Type de document :

92 40237

Onzième rapport annuel 1990-1991

Cégep de Drummondville
960, RUE SAINT-GEORGES, DRUMMONDVILLE (QUÉBEC) J2C 6A2
TÉL.: (819) 478-4671
TÉLÉCOPIEUR: (819) 474-2665

«Ma spécificité dans l'excellence»

1271239

"MA SPÉCIFICITÉ DANS L'EXCELLENCE"

Onzième rapport annuel
du Collège d'enseignement général
et professionnel de Drummondville
1990-1991

ISBN 2-920169-63-7

Dépôt légal - 4e trimestre
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
par les Presses du Collège de Drummondville
960, rue Saint-Georges
Drummondville (Québec)
J2C 6A2

Cégep de Drummondville
960, RUE SAINT-GEORGES, DRUMMONDVILLE (QUÉBEC) J2C 6A2
TÉL. : (819) 478-4671 FAC-SIMILÉ : (819) 474-6859

Le 10 décembre 1991

Madame Lucienne Robillard
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Science
Gouvernement du Québec
1033, rue de la Chevrotière
Édifice Marie-Guyart, 15e étage
Québec (Québec)
G1R 5K9

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de la loi des Collèges d'enseignement général et professionnel, j'ai l'honneur de vous transmettre le onzième rapport annuel du Cégep de Drummondville présentant les activités de notre Collège pour l'année 1990-1991.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le président,

Rémi Blanchard

Rémi Blanchard

TABLE DES MATIÈRES

1.- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Préambule 3

L'état et les besoins du Cégep de Drummondville 3

Application de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics 8

Remerciements aux membres du Conseil d'administration 8

2.- LES INSTANCES ADMINISTRATIVES ET LA STRUCTURE DU COLLÈGE

Le Conseil d'administration 11

Le Comité exécutif 14

Remise des certificats de mérite 15

L'organigramme 19

3.- RAPPORTS D'ACTIVITÉS

Les activités des Services pédagogiques 23

Les activités du Service des affaires étudiantes 42

Les activités du Service de l'éducation des adultes 46

Les activités du Service du personnel 49

Le calendrier des événements 1990-1991 58

4.- LA SITUATION FINANCIÈRE

Les états financiers 63

1.- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Préambule

Ce rapport annuel revêt la même forme que celle initiée dans le précédent rapport. Il fait une synthèse des principales activités de l'année et fournit des données utiles concernant le personnel, les élèves et les ressources financières.

À l'interne, un document technique intitulé "Bilan du plan de travail" fait état de l'évolution de chacun des dossiers inscrits au plan de travail du Collège l'année précédente. Une telle présentation permet de diffuser l'information de manière adaptée à l'intérêt varié des lecteurs.

L'état et les besoins du Cégep de Drummondville

"Ma spécificité dans l'excellence"

Ce thème qui coiffe le rapport annuel 1990-1991 a aussi inspiré le plan de travail de l'année. Il se dégage du projet éducatif sous-jacent au plan quinquennal (1990-1995) de développement des programmes d'enseignement du Cégep de Drummondville. Le projet collectif de développement en est un qui vise l'excellence de notre action pédagogique. Tous les secteurs d'activité du Collège, sans exception, sont voués à l'excellence. Cette quête de l'excellence prend sa source dans le besoin qu'en ont les élèves eux-mêmes pour réussir leur entreprise de vie

Si la recherche de l'excellence s'applique à tous, elle ne se réalise pas de la même façon pour tous les individus et dans tous les secteurs d'activité. Les rôles et les responsabilités diffèrent. Les champs professionnels ou disciplinaires présentent leurs exigences propres. D'un programme à l'autre, l'élève a ses besoins particuliers. Finalement, chaque personne offre des caractéristiques personnelles, des profils de formation et d'expérience, un système de valeurs ou un style de fonctionnement qui en font sa force, sa richesse ou sa faiblesse par sa diversité, sa complémentarité ou sa discordance au regard des qualités des autres et des objectifs poursuivis. "Ma spécificité dans l'excellence" visait à respecter la différence, mais en l'orientant vers l'excellence, ce titre du plan de travail invitait chacune et chacun des intervenants à définir sa différence ou sa spécificité dans le sens d'un dépassement professionnel.

Comme en témoignent avec éloquence les pages de ce rapport annuel, le dépassement a eu lieu : le Cégep, avec ceux et celles qui le vivent, a grandi. À maints égards, cette croissance s'est accomplie dans le sens annoncé dans le plan de travail, lui-même inspiré des orientations du plan quinquennal de développement. Il s'agit d'un effort collectif fort appréciable dont peuvent se féliciter toutes les personnes qui y ont fourni leur spécificité dans la poursuite de l'excellence. Au-delà des activités spécifiques de développement qui font souvent la manchette, il convient de souligner l'apport indispensable de ceux et celles qui, dans la salle de cours ou le bureau, ont oeuvré dans l'ombre, mais n'en ont pas moins fait oeuvre d'éducation de qualité. Les membres du Conseil d'administration et la direction du Cégep remercient vivement tous les collaborateurs et collaboratrices de cette nouvelle étape de croissance.

1. le plan de développement des programmes d'enseignement

1.1 le client

L'objet central du plan de travail de l'année consistait donc à la réalisation de l'an I du plan quinquennal de développement des programmes d'enseignement adopté par le Conseil d'administration en février 1990. Les projets étaient regroupés, par ordre d'importance, autour des préoccupations suivantes : le client, les programmes et les mesures d'organisation scolaire.

Parmi les projets s'adressant directement à l'élève, l'expérience pilote d'accueil et d'encadrement pour les élèves inscrits au premier trimestre au collégial dans certains programmes cibles s'est avérée suffisamment concluante pour en faire une pratique qui s'adressera à l'ensemble des élèves de premier trimestre dès la prochaine année. Ces activités spéciales d'accueil et les formules d'encadrement qui favorisent une identification mieux soutenue aux autres élèves de la classe et aux enseignants et enseignantes de son programme se sont amorcées dès les premières étapes du processus d'admission au printemps 1991.

Le Centre d'aide en français a poursuivi ses activités pour une troisième année. L'expérience aidant, le Centre a atteint une vitesse de croisière plus stable que celle des années antérieures tant du côté des élèves assistants qu'assistés. Comme prévu lors de sa création, un rapport formel d'évaluation de l'expérience sera produit au début de la prochaine année pour préciser l'orientation future du Centre.

1.2 les programmes

Pas moins de quinze projets portant sur l'évaluation, la révision, l'élaboration ou la mise en place de programmes d'enseignement ont été travaillés par les Services pédagogiques, les Services de l'éducation des adultes et les départements d'enseignement au cours de l'année. L'éclairage accentué sur l'évaluation des programmes d'enseignement, développé par les interventions ministérielles, du Conseil des collèges ou même des apprentis sorciers de la revue *Actualité*, a fait ressortir plus que jamais la pertinence de la politique, même provisoire, et de la pratique du Collège en matière d'évaluation des programmes d'enseignement.

Les travaux de la dernière année permettent de dégager les voies de développement en matière de nouveaux programmes d'enseignement. Les actions menées dans le secteur de la musique contribuent à se rapprocher de l'objectif d'un Centre de technologies musicales. Certaines difficultés persistent autour de l'obtention d'un programme en techniques humaines : le fait que les inscriptions en techniques d'éducation spécialisée aient dû être contingentées pour la première fois dans les collèges déjà autorisés n'était pas de nature à favoriser cette demande. Des explorations additionnelles seront requises pour répondre adéquatement à l'absence de techniques humaines dans le profil des programmes offerts. Quant aux techniques à caractère industriel, le projet qui a pris une importance majeure au fur et à mesure de son élaboration à l'éducation des adultes est celui des technologies de l'automobile. La concertation étroite avec l'industrie automobile et avec la Commission scolaire des Chênes dans l'élaboration de ce projet sont de nature à en assurer le succès. Les besoins de formation technique dans ce secteur sont immenses et le Québec n'offre pas de programme spécifique au collégial : cette piste de développement s'avère prometteuse. Le Conseil d'administration l'a reconnu en n'hésitant pas à consacrer à ce projet des ressources importantes.

1.3 l'organisation scolaire

La mise en place du plan de développement des programmes d'enseignement et des orientations qui s'en dégagent exigeait de revoir ou de repenser un certain nombre d'éléments rattachés à l'organisation scolaire ou à l'approche pédagogique. Parmi les réflexions et les travaux effectués en 1990-1991, le point culminant a sans doute porté sur la formation fondamentale et l'approche programme. La journée pédagogique de janvier, des activités de perfectionnement dans le cadre du programme PERFORMA et les études faites par les départements et les services pédagogiques illustrent bien la préoccupation majeure de ce thème central.

Le travail sur l'implantation de la politique d'évaluation des apprentissages s'est poursuivi dans les départements. Le Collège a tenu compte des observations formulées par la Commission d'évaluation du Conseil des collèges pour peaufiner ses règles et ses pratiques, les faire mieux connaître aux élèves et s'assurer d'un contrôle plus rigoureux de sa mise en oeuvre. Ainsi, l'opération de l'approbation des plans de cours par les départements et la direction des Services pédagogiques a fait l'objet d'une révision de fond de nature à en accroître la validité et la crédibilité. La réorganisation de la période des examens de fin de trimestre contribuera aussi à raffermir cette étape clé de l'évaluation des apprentissages.

Le plan quinquennal annonçait une orientation par laquelle certains programmes d'enseignement professionnel auraient avantage à considérer la formule d'alternance études-travail pour mieux répondre aux besoins d'intégration des savoirs et des savoir-faire de la discipline ainsi que du passage des élèves au marché du travail. Des travaux préliminaires ont été amorcés, relatifs aux programmes de techniques de bureau et des techniques d'estimation et d'évaluation immobilière. Le projet annoncé d'enseignement coopératif en informatique n'a pas eu de suite, les énergies ayant porté sur l'implantation du nouveau programme et sur une expérience d'encadrement pédagogique des élèves de première année.

L'état des travaux et l'ampleur des sujets relatifs aux trois éléments principaux regroupés sous cette section de l'organisation scolaire font ressortir nettement un besoin de poursuite des activités dans ces domaines. Ainsi, les travaux relatifs à la formation fondamentale et à l'approche programme, à l'évaluation et à l'enseignement coopératif se poursuivront. Au chapitre de l'évaluation, les cégeps sont de plus en plus interpellés non seulement pour authentifier la valeur de l'évaluation des apprentissages, mais pour rendre publiquement des comptes sur la qualité des programmes d'enseignement et des enseignements eux-mêmes. Si le milieu de l'enseignement du Québec a pu être imperméable aux courants d'"accountability" qui ont marqué les milieux scolaires nord-américains depuis plus d'une décennie, il faut savoir que cette tendance nous rejoint. Le Cégep de Drummondville a toujours tenu à occuper une place de commande en matière d'analyse institutionnelle et compte bien poursuivre dans cette position stratégique intéressante. Ainsi, est-il possible de faire état d'orientations et de pratiques pédagogiques établies sur des assises réfléchies, concertées, connues et les plus objectives possible. Cela permet de contrer les prophètes de malheur ou les apprentis sorciers de l'évaluation à sensationnalisme. L'expérience vécue permet d'apporter une contribution éprouvée à un débat qui déborde le contexte local : les solutions ou les politiques qui se dégageront de ce débat national colleront davantage à la réalité de l'enseignement collégial qu'aux bonnes intentions dont sont pavées certaines officines qui veulent le bien des collèges.

2. le comité institutionnel de la langue

Les rares (3) réunions du comité n'ont pas empêché une action concertée sur des sujets relatifs à l'amélioration et la promotion d'un usage correct du français parlé et écrit. La concertation régionale des établissements d'enseignement supérieur a entraîné des resserrements des exigences à l'admission des élèves au collégial quant aux compétences en français. Le personnel enseignant en français a raffiné ses méthodes de correction des tests d'admission administrés maintenant à l'ensemble des nouveaux élèves.

Comme mentionné précédemment, le comité sera appelé à étudier le bilan du Centre d'aide en français et faire les recommandations d'usage au Conseil d'administration quant à son organisation ou ses orientations futures. Après trois ans de vécu de la politique du français écrit et parlé, le comité reverra cette politique pour lui apporter les correctifs requis, le cas échéant.

3. le financement

Le déficit de l'ordre de 150 000 $ au budget de fonctionnement de l'enseignement ordinaire et de l'éducation des adultes sonne l'alerte rouge non seulement face à la qualité des services, mais face à l'existence même de certains d'entre eux. L'objectif non avoué, mais inexorable, de rafler les surplus des collèges est en bonne voie de réalisation. En enlevant ces faibles marges de manoeuvre dont le précédent ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science reconnaissait les mérites pour maintenir le dynamisme des cégeps, on réduit singulièrement la motivation des intervenants et intervenantes, tant gestionnaires qu'autres membres du personnel, à proposer des projets innovateurs ou à consentir des exercices et des pratiques de planification à moyen, sinon à long terme. Sans marge de manoeuvre, les décisions devront être prises selon le livre ou la norme sans égard au service à donner. Par exemple, le Conseil d'administration a décidé d'offrir à l'hiver 1991 la gamme habituelle des cours à l'éducation des adultes, même si au-delà du dixième cours offert à ce trimestre, les normes de financement faisaient en sorte que le Collège était sous-financé et devait donc puiser à même sa marge de manoeuvre pour maintenir un service que la population était en droit de requérir puisque ces cours crédités étaient pleinement financés au trimestre précédent. S'il avait fallu appliquer mécaniquement la norme sans possibilité d'ajustement, quelques centaines d'adultes auraient été privés de cette formation ou auraient dû attendre la prochaine année pour la recevoir.

Lorsque les représentants des collèges de la région 04 ont rencontré les députés du parti au pouvoir pour parler du sous-financement chronique des cégeps, le message des députés fut clair à l'effet que le gouvernement ne voulait pas taxer davantage ni accroître la proportion du budget de l'état à l'enseignement supérieur; reste la réorganisation interne de l'enveloppe budgétaire dévolue à l'enseignement collégial. La rationalisation au plan local s'est faite par des compressions répétées depuis douze ans : la prochaine étape est celle des fermetures de services, encore que les coûts de la sécurité d'emploi ne réduisent pratiquement rien au déficit budgétaire que doit supporter un collège. Les réaménagements globaux de système dépassent la compétence locale. D'ailleurs, les économies qu'on y générerait risqueraient fort de servir à réduire le déficit du budget de l'état plutôt qu'à être réinjectées dans le réseau collégial.

Le discours voulant que l'enseignement supérieur ou l'éducation en général ne constitue pas une dépense, mais un investissement pour une société, tombe à plat s'il est question non pas d'investir davantage, mais de maintenir cet investissement indexé, d'où le sentiment de s'approcher des vicissitudes de la quadrature du cercle... Un leadership en haut lieu est attendu. Le message en même temps que le témoignage d'une situation vécue sont à l'effet que l'enseignement collégial requiert une injection importante de ressources pour pouvoir continuer de remplir, de façon crédible et reconnue, la mission confiée par la société. Il faut souhaiter que ce propos modeste, mais urgent, se rende aux instances de décision avant que le réseau ne se retrouve dans un marasme encore plus grand au plan de son financement. Le Cégep de Drummondville intervient d'autant plus librement que la situation critique décrite ne dépend aucunement ni n'est complexifiée par le nouveau mode d'allocation des ressources du réseau collégial : celui-ci n'ajoute que très faiblement (0,25 %) au budget alloué selon la méthode traditionnelle.

4. la contribution du Cégep dans le milieu

On retrouvera dans le chapitre suivant la liste des personnes, élèves ou membres du personnel, dont le Collège a reconnu le mérite pour leur contribution au rayonnement du Cégep dans le milieu régional, national et même international. Cet apport personnel se fait souvent dans l'ombre, mais n'en est pas moins efficace. Il mérite des félicitations renouvelées et un encouragement à poursuivre dans la même voie. Au-delà des contributions reconnues officiellement, il y a lieu de rappeler que plusieurs membres du personnel du Cégep siègent sur des conseils d'administration ou des comités directeurs de plusieurs organismes à caractère social, culturel ou économique.

Le Cégep a été présent et actif dans la mise en place et la réalisation de plusieurs projets régionaux. Ainsi, la participation à la table de concertation regroupant les organismes de Drummondville concernés par la formation de la main-d'oeuvre, l'emploi et les services de support aux personnes en difficulté de travail aura permis d'offrir des activités de formation ou de ressourcement à l'éducation des adultes, comme le programme d'intégration sociale et professionnelle des jeunes (I.S.P.J.). Par le biais de la participation du Collège au Centre d'entrepreneuriat du Coeur du Québec, la promotion et le support de l'entrepreneuriat régional se sont manifestés par l'organisation du cours concours "Devenez entrepreneur-e", l'offre du programme d'expansion et de relance de l'entreprise, la création du Club d'entrepreneurs étudiants, la présence de personnes-ressources du Cégep à des colloques ou congrès à titre de conférenciers ou d'animateurs.

Au printemps 1991, la Chambre de commerce de Drummond a tenu une vaste opération de concertation des organismes de la région oeuvrant dans une douzaine de sphères d'activités. Le Cégep a coordonné les travaux du secteur de la formation regroupant une dizaine d'intervenants. L'objectif visé du secteur était de mettre en place les mécanismes qui permettront aux organismes dispensateurs de formation aux entreprises et organismes du milieu de coordonner leurs activités pour offrir une gamme complémentaire de sujets de formation plutôt que de se dédoubler faute de concertation : l'exemple cité portait sur plusieurs séminaires ou ateliers de formation organisés par des organismes différents dans l'espace de quelques semaines sur la gestion de la T.P.S.

Application de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics

La loi précitée prescrit de faire état de son application dans le rapport annuel. Quelques avis de courtoisie ont été signifiés à des personnes en infraction dans des aires de non-fumeurs. Des pictogrammes additionnels d'interdiction de fumer ont été installés. Dans l'ensemble, la Loi est observée correctement.

Remerciements aux membres du Conseil d'administration

Cinq personnes ont terminé leur mandat au Conseil d'administration au cours de l'année : cinq autres leur ont succédé. Aux personnes qui ont laissé et dont les noms apparaissent dans le chapitre suivant comme à celles qui poursuivent, il convient de formuler nos remerciements pour leur dévouement à la bonne marche du Cégep et à son développement harmonieux.

Un merci particulier s'adresse aux membres du Comité exécutif qui ont consenti un effort supplémentaire pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement. Leur compétence et leur expérience auront permis un éclairage fort utile pour l'administration des nombreux dossiers et faciliter le travail du Conseil d'administration. Dans le même ordre d'idées, le directeur général tient à exprimer sa plus vive gratitude à ses collaboratrices et collaborateurs immédiats de l'équipe de direction. Les chefs de service et l'ensemble des cadres consacrent des énergies et des efforts fort appréciables pour que, dans toute la mesure du possible, soient réunies et réalisées les conditions les plus favorables à la réalisation de la mission du Cégep. Ce souci est d'autant plus méritoire que les ressources deviennent rares et que les attentes croissent.

Si, dans l'ensemble, l'année s'est, à la fois, avérée productive et intéressante, c'est grâce en large partie à la collaboration et à l'engagement des divers intervenants et intervenantes du Cégep sous la gouverne éclairée du Conseil d'administration. Le directeur général qui a vu son mandat renouvelé pour cinq ans au cours de la dernière année se considère privilégié de pouvoir servir ce Collège et la population environnante dans un tel climat. Il entend bien continuer à développer sa spécificité de directeur général dans la poursuite de l'excellence.

2.- LES INSTANCES ADMINISTRATIVES ET LA STRUCTURE DU COLLÈGE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres

Président :

M. Laurier Rousseau, représentant du milieu socio-économique

Vice-président :

M. Rémi Blanchard, représentant du milieu socio-économique

Représentants du milieu socio-économique :

MM. Rémi Blanchard
Richard Bourbeau
Jean-Yves Desjardins
Benoît Laflamme
(depuis le 25 avril 1991)
Maxime Poulin
Laurier Rousseau
M^me^ Maryse Tousignant
(jusqu'au 12 février 1991)

Représentants des parents :

MM. Jean-Luc Alix
(jusqu'au 2 mai 1991)
Michel Blanchette
(depuis le 2 mai 1991)
Jacques Lambert
(jusqu'au 2 mai 1991)

M^mes^ Pierrette Croteau
(depuis le 2 mai 1991)
Yolande Fortin
(depuis le 2 mai 1991)
Thérèse Mathieu
(jusqu'au 2 mai 1991)
Madeleine Vallières

Représentant des élèves (enseignement régulier) :

M. Robert Hubert-Desault

Représentant des élèves (éducation des adultes) :

Poste vacant

Représentant des professionnelles et professionnels non enseignants :

M^me^ Hélène Lachapelle
(jusqu'au 16 mai 1991)
M. Pierre Boucher
(depuis le 16 mai 1991)

Représentant du personnel de soutien :

M. Robert Crépeau

Représentants des enseignantes et enseignants :

MM. Luc Amyotte
Denis Arcand
(jusqu'au 26 novembre 1990)
André Gingras
(depuis le 26 novembre 1990)
M^me^ Céline Marier

Membres d'office en vertu de la Loi des collèges :

M. Paul G. Lemire,
directeur général

M. Roch Nappert, directeur
des Services pédagogiques

M. Jean Balleux, directeur
du Service des affaires
étudiantes

Secrétaire du Conseil :

M. Serge Vincelette, secrétaire général.

Les activités du Conseil

Au cours du dernier exercice, le Conseil d'administration a tenu six assemblées ordinaires et une assemblée extraordinaire pour finaliser, dans ce dernier cas, les paramètres budgétaires de l'année qui allait démarrer. Outre les sujets récurrents qui relèvent de la compétence du Conseil - et qu'il traite chaque année comme le plan de travail, le rapport annuel, la délivrance de diplômes, le calendrier scolaire, le rapport financier annuel et le rapport du vérificateur, le choix de la firme de vérificateurs, les budgets de fonctionnement et d'investissement, le règlement des frais spéciaux - les autres principaux dossiers qui ont retenu l'attention du Conseil sont les suivants :

- renouvellement de mandat du directeur général : décision de reconduction pour une période de cinq ans;

- règlement pédagogique du Collège (règlement numéro 3) : adoption de modifications, dans un premier temps, suite aux avis de la D.G.E.C. et, dans un deuxième temps, pour tenir compte de nouvelles dispositions relatives à la remise des plans de cours;

- règlement concernant la circulation et le stationnement des véhicules automobiles sur la propriété du Cégep (règlement numéro 7) :

  . dépôt d'un rapport d'étude sur les modalités d'un stationnement payant;
  . adoption du principe d'un stationnement tarifé et mandat de poursuivre les études dans ce sens;
  . étude d'un projet de règlement et report de la question;
  . adoption du règlement et en conséquence abrogation du règlement existant;

- règlement sur la délégation au Comité exécutif du pouvoir se rapportant aux emprunts à long terme (règlement numéro 8) : adoption d'un premier texte et par la suite d'un texte corrigé élargissant la nature de la délégation;

- politique d'évaluation des apprentissages : adoption d'une annexe relative aux sessions d'examens de fin de trimestre;

- formation en électronique appliquée à la mécanique automobile :

  . ratification d'un protocole d'entente avec la Commission scolaire des Chênes;
  . demande d'autorisation à la D.G.E.C. de dispenser des programmes de "Technologies de l'automobile";
  . demande officielle à la D.G.E.C. en vue de l'établissement d'un centre spécialisé en technologies de l'automobile au Cégep de Drummondville;

- appui au Cégep de Trois-Rivières dans sa demande d'un programme professionnel en "Techniques de génie industriel";

- informatique de pédagogie : autorisation de procéder au renouvellement des équipements;

- projets du programme de développement de l'emploi (P.D.E. d'Emploi et Immigration Canada) : demande d'octroi de ressources;

- politique de gestion des cadres : adoption du projet agréé par les parties;

- programme de techniques d'estimation et d'évaluation immobilière : documentation et information;

- comité institutionnel de recherche en musique : documentation et information;

- régularisation du transfert d'appartenance du terrain du Cégep : information sur les démarches et la conclusion.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Les membres

M. Paul G. Lemire
(président d'office)

MM. Rémi Blanchard
Jean-Yves Desjardins
Roch Nappert
Laurier Rousseau

M. Serge Vincelette
(secrétaire du Comité).

Les activités du Comité

Le Comité, chargé par le Conseil de veiller à l'administration des affaires courantes de la corporation, s'est réuni à dix reprises, soit pour sept séances ordinaires et trois extraordinaires.

Outre la préoccupation des affaires administratives usuelles telles la ratification des engagements de personnel, les contrats de service, l'entretien des locaux, les assurances, les ententes avec divers organismes, les affaires budgétaires courantes, le Comité s'est - comme le veut maintenant la pratique - vu confier le soin de pré-analyser certains dossiers soumis au Conseil d'administration ou même d'assurer les suites à l'occasion. Cela a été particulièrement le cas, au cours de l'exercice passé, pour l'examen du choix d'un vérificateur externe, pour l'étude et les révisions du projet de règlement relatif à l'instauration d'un stationnement payant au cégep, pour la ratification du protocole d'entente avec la Commission scolaire des Chênes sur la formation en électronique appliquée à la mécanique automobile, pour l'examen systématique du projet de politique de gestion des cadres et encore pour l'analyse de la situation spéciale des budgets en vue de l'exercice 1990-1991. Ce travail de préparation a conduit, dans tous ces dossiers, à des recommandations au Conseil d'administration. D'autres sujets y ont aussi été traités, soit :

- adoption d'une grille de tarification pour la location de nos locaux, services et équipements et détermination d'une liste des organismes exemptés de cette tarification;
- modifications à la grille de tarification découlant du règlement numéro 4 sur les frais exigibles de certains étudiants et étudiantes;
- modifications à la grille de tarification de la salle Georges-Dor;
- révisions des allocations pour frais de séjour et de déplacement du personnel;
- approbation d'achats d'équipements informatiques en conformité avec les délégations réglementaires de pouvoir;
- octroi des bonis forfaitaires au directeur général et au directeur des Services pédagogiques;
- octroi de permanence à deux cadres, soit monsieur Michel Dumais, directeur des Services administratifs et madame Hélène Comeau, agente d'administration à la Direction générale;
- adoption d'un projet de conversion partielle au gaz naturel;
- demande d'un permis d'exploitation cinématographique pour la salle Georges-Dor;
- adhésion au projet "Expérience de travail" du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle.

REMISE DES CERTIFICATS DE MÉRITE

Lors de son assemblée ordinaire du 4 juin 1991, le Conseil d'administration a exprimé sa reconnaissance et son appréciation en remettant des certificats de mérite à ceux et celles qui ont contribué de façon spéciale à l'excellence et au rayonnement du Cégep de Drummondville. À noter que le personnel cadre n'est pas admissible à ces certificats puisqu'il agit comme juge.

Publications, communications, activités de promotion ou distinctions au mérite

M. Marcel Benoit :

pour son implication à titre de directeur artistique de la compétition inter-régionale "Guitare-Mauricie";

M. Daniel Bolduc :

à titre de finaliste au concours Cégep rock et premier prix de la meilleure chanson francophone à ce même concours;

MM. Pierre Boucher et Mario Dumont :

pour la production audiovisuelle sur la gestion de produits dangereux dans les hôpitaux;

MM. Daniel Comeau, Blaise Laflamme et Martin Trudel :

troisième prix de la compétition inter-régionale pour classe d'ensembles musicaux avancés;

M. Pierre Corbeil :

pour sa participation à la conférence NASAGA et à diverses publications;

M[me] Claudette Desjardins-Fernet :

auteure du roman "Renaître ... entre ciel et terre";

M[me] Françoise Desrosiers :

pour sa participation à l'organisation du congrès de l'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation du Québec qui a été tenu à Drummondville;

M[me] Henriette Dion :

à titre de présidente de l'atelier de Normalisation de Renard et pour sa participation à l'organisation du premier congrès des utilisateurs et utilisatrices de Renard qui a été tenu à Drummondville;

M. Éric Dostie :

finaliste en piano du Prix d'expression musicale 1991 à Sherbrooke;

M. Jean Drouin

pour sa réussite au premier examen en Actuariat;

M. Jean-Louis Gagnon :

pour la direction musicale du concert de clôture des activités du 175[e] anniversaire de Drummondville;

M^me^ Diane Gamache et
M. Denis Bellavance :

pour leur implication dans le développement du babillard électronique régional;

M. Blaise Laflamme :

premier prix du concours "Guitare-Mauricie" dans la catégorie classe solistes avancés;

M. Stéphane Landry :

pour son implication aux niveaux local, régional et national dans l'organisation et la réalisation de Cégeps en spectacle et à titre de finaliste du concours Cégep rock au Club Soda;

M. Jacques Langevin :

pour son implication dans l'élaboration d'un programme en gestion des entreprises culturelles;

M. Dominique Lebel :

directeur fondateur de la revue littéraire "Ébauches";

M^me^ Marie-Flore Leconte :

pour sa participation au comité d'examen d'autorisation d'infirmières de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada;

M. Guy Lehoux :

pour l'excellence de son dossier scolaire à l'intérieur du programme Sport-Études;

M. Joseph A. Soltesz :

pour la réalisation des montages poétiques au Musée de la civilisation de Québec;

M. Martin Trudel :

troisième prix du concours "Guitare-Mauricie" dans la catégorie classe solistes avancés;

M^me^ Sylvia Watterson :

pour son implication dans l'organisation du colloque provincial des professeurs d'anglais langue seconde à Saint-Jérôme.

Domaine sportif

M^me^ Lynne Bessette :

pour sa qualification au championnat canadien de "trampoline et tumbling";

M. Philippe Bourbeau :

personnalité sportive masculine pour l'année 1990-1991;

M. Martin Côté :

pour ses performances en haltérophilie aux Jeux du Canada (deux médailles d'or et une d'argent);

M^me^ Magalie Drolet :

pour sa qualification au championnat canadien de "trampoline et tumbling";

M. Jeffrey Galiant :

pour ses performances dans la discipline "trampoline et tumbling" au championnat canadien à Saskatoon et au championnat mondial en Allemagne;

M^me^ Marie-Claude Pépin :

personnalité sportive féminine de l'année 1990-1991;

M^me^ Nathalie Robert :

championne canadienne en cyclisme et gagnante de la coupe Ultramar;

M^me^ Martine Thibault :

pour ses performances en haltérophilie aux Jeux du Canada (une médaille d'or et deux médailles d'argent).

Implication sociale et communautaire

M. Marc Bélanger :

pour son implication dans la mise sur pied de l'orchestre à cordes de Drummondville;

Club d'entrepreneurs étudiants :

pour son implication remarquable dans la clinique de sang du Cégep;

M. Guy Gauthier :

à titre de président du Forum de la Chambre de commerce de Drummond sur la concertation régionale;

M. Pierre Grondin et
M^me^ Christine Oberli :

pour l'organisation du premier souper interculturel au Cégep de Drummondville;

M. Michel Houde :

à titre de président québécois du Comité des citoyens des établissements carcéraux;

MM. André Lamy et
André Gingras :

pour l'organisation des activités de la journée des travailleurs dans le cadre des fêtes du 175^e^ anniversaire de Drummondville;

M^me^ Micheline Locas :

à titre de membre du comité consultatif de la Banque Nationale du Canada de la région Drummond/Bois-Francs;

M^me^ Céline Marier :

pour sa participation à l'émission hebdomadaire "Vous et l'environnement" au poste CJDM-FM.

Hommage spécial aux membres du Conseil d'administration qui ont terminé leur mandat au cours du dernier exercice

M. Jean-Luc Alix :

représentant des parents qui a siégé de février 1989 à mai 1991;

M. Denis Arcand :

représentant des enseignants qui a siégé de mai 1988 à novembre 1990;

M^me^ Hélène Lachapelle :

représentante des professionnelles et des professionnels non enseignants qui a siégé de janvier 1985 à juin 1991;

M. Jacques Lambert :

représentant des parents qui a siégé de février 1989 à mai 1991;

M^me^ Thérèse Mathieu :

représentante des parents qui a siégé de février 1989 à mai 1991;

M^me^ Maryse Tousignant :

représentante du milieu socio-économique qui a siégé de juin 1990 à février 1991.

Mérite scolaire des finissants

M. Serge Bernier :

finissant en sciences humaines qui a obtenu les meilleurs résultats scolaires de l'établissement et s'est ainsi mérité le certificat de très grande distinction du programme du mérite scolaire et la médaille bronze-collège du Gouverneur général;

M^mes^ Isabelle Blanchette,
Isabelle Dumais,
Maryse Lacharité et
Guylaine Nadeau :

élèves se classant parmi les cinq premiers finissants et finissantes du Cégep. M^mes^ Blanchette, Dumais et Nadeau sont finissantes en sciences humaines et M^me^ Lacharité est finissante en techniques administratives.

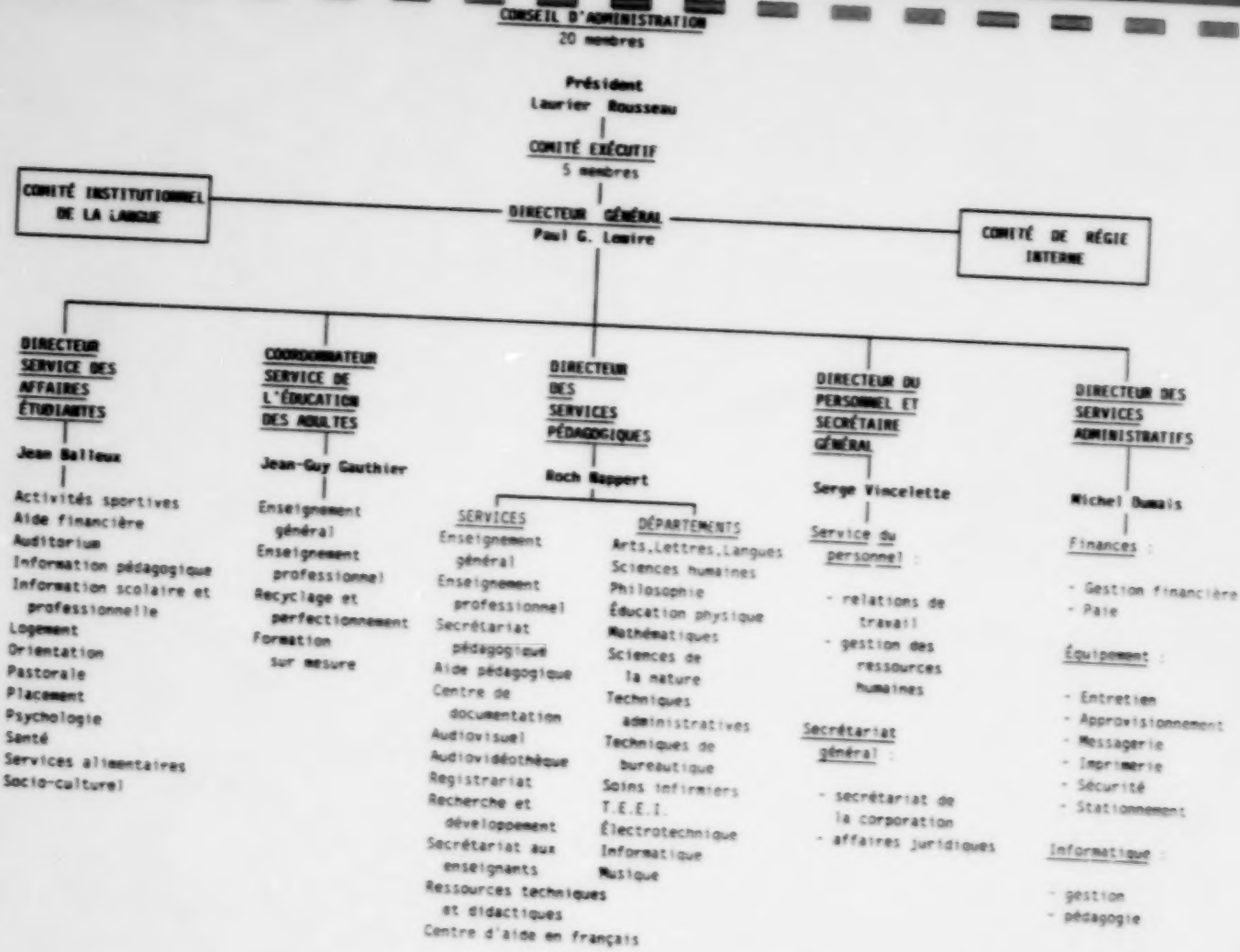
CONSEIL D'ADMINISTRATION
20 membres
Président
Laurier Rousseau
COMITÉ EXÉCUTIF
5 membres
COMITÉ INSTITUTIONNEL DE LA LANGUE
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Paul G. Lemire
COMITÉ DE RÉGIE INTERNE
DIRECTEUR SERVICE DES AFFAIRES ÉTUDIANTES
Jean Balleux
Activités sportives
Aide financière
Auditorium
Information pédagogique
Information scolaire et professionnelle
Logement
Orientation
Pastorale
Placement
Psychologie
Santé
Services alimentaires
Socio-culturel
COORDONNATEUR SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
Jean-Guy Gauthier
Enseignement général
Enseignement professionnel
Recyclage et perfectionnement
Formation sur mesure
DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES
Roch Rappert
SERVICES
Enseignement général
Enseignement professionnel
Secrétariat pédagogique
Aide pédagogique
Centre de documentation
Audiovisuel
Audiovidéothèque
Registrariat
Recherche et développement
Secrétariat aux enseignants
Ressources techniques et didactiques
Centre d'aide en français
DÉPARTEMENTS
Arts, Lettres, Langues
Sciences humaines
Philosophie
Éducation physique
Mathématiques
Sciences de la nature
Techniques administratives
Techniques de bureautique
Soins infirmiers
T.E.E.I.
Électrotechnique
Informatique
Musique
DIRECTEUR DU PERSONNEL ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Serge Vincelette
Service du personnel :
- relations de travail
- gestion des ressources humaines
Secrétariat général :
- secrétariat de la corporation
- affaires juridiques
DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Michel Dumais
Finances :
- Gestion financière
- Paie
Équipement :
- Entretien
- Approvisionnement
- Messagerie
- Imprimerie
- Sécurité
- Stationnement
Informatique :
- gestion
- pédagogie

3.- RAPPORTS D'ACTIVITÉS

EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

La clientèle au 20 septembre 1990 se chiffrait à 1 562 élèves. Ce nombre doit cependant être nuancé et interprété. En réalité, il y avait un total de 1 612 élèves à temps plein, à temps partiel et en commandite au Collège. Le chiffre de 1 562 exprime ainsi la clientèle étudiante en "équivalents temps complet" et non pas en nombre d'individus. Il se compare à une clientèle de 1 542 en 1989-1990. La hausse de 1,3 % s'explique essentiellement par les 34 élèves en techniques d'enregistrement qui, pour la première fois, ont été comptabilisés à l'enseignement régulier dans les données qui suivent. Le financement de ce programme a en effet été autorisé à l'enseignement régulier pour l'année 1990-1991.

Répartition selon le sexe

	TOTAL	1990-1991	1989-1990
Étudiants	760	47,1 %	47,8 %
Étudiantes	852	52,9 %	52,2 %

Répartition selon le niveau d'enseignement

	TOTAL	1990-1991	1989-1990
Collégial I	831	51,6 %	46,7 %
Collégial II	603	37,4 %	40,1 %
Collégial III	178	11,0 %	13,2 %

Répartition selon le secteur d'enseignement [1]

	TOTAL	1990-1991	1989-1990
Général	1 026	63,6 %	62,5 %
Professionnel	586	36,4 %	37,5 %

[1] Les élèves de niveau I et II en musique sont comptabilisés depuis trois ans au secteur général. De 1980 à 1987, ces élèves étaient considérés au secteur professionnel, ce qui explique en bonne partie la diminution de la clientèle de ce secteur par rapport à ces années.

Répartition selon les concentrations et les spécialisations

	NOMBRE	1990-1991 [2]	NOMBRE	1989-1990
Soins infirmiers	111	6,9 %	127	8,0 %
Sciences de la nature	262	16,3 %	295	18,6 %
Sciences humaines	527	32,7 %	530	33,4 %
Arts, langues et lettres	22	1,4 %	26	1,6 %
T.E.E.I.	102	6,3 %	105	6,6 %
Électrotechnique	78	4,8 %	74	4,7 %
Tech. administratives	144	8,9 %	144	9,1 %
Techniques de bureau	47	2,9 %	61	3,8 %
Informatique	47	2,9 %	51	3,2 %
Musique	137	8,5 %	115	7,2 %
Hors D.E.C.	67	4,2 %	60	3,8 %
Techniques de sonorisation	34	2,1 %	-	-
Danse	34	2,1 %	-	-
TOTAL :	1 612	100 %	1 588	100 %

Clientèle des cours d'été

	Été 1989	Été 1990	Été 1991
Élèves inscrits	288	288	308
Nombre de cours	10	10	10
Élèves en fin de D.E.C.	42	50	52

Délivrance de D.E.C. - Année 1990 (hiver/été/automne)

Programme		Année 1989	Année 1990
090.00	Sans mention	18	14
180.00	Soins infirmiers	38	40
200.01	Sciences	90	95
221.04	T.E.E.I.	13	17
243.03	Électrotechnique (électronique)	12	9
300.01	Sciences humaines	148	190
410.03	Tech. administratives (finance)	23	30
410.11	Tech. administratives (adm. générale)	15	6
412.00	Techniques de bureau	10	15
420.00	Informatique	8	11
500.02	Musique	15	22
551.02	Musique populaire	4	2
600.01	Lettres	8	8
TOTAL :		402	459

[2] La distribution en pourcentage doit être interprétée en considérant les deux nouveaux programmes de techniques de sonorisation et de danse si on désire établir une comparaison avec l'année 1989-1990.

EFFECTIFS DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Distribution des effectifs

Programmes à temps partiel	A-89	H-90	A-90	H-91
Formation générale :				
Français	21	---	29	26
Langues	250	133	288	157
Musique	33	37	19	28
Philosophie	19	18	65	56
Total :	323	188	401	267
Formation professionnelle :				
Informatique	340	364	343	411
Techniques administratives	159	194	193	139
Techniques de bureau	20	---	35	---
Gemmologie	---	---	---	10
Électrotechnique	32	16	35	---
Secourisme d'intervention	11	14	---	---
Rôle du superviseur	17	12	---	---
Prêts hypothécaires	6	---	---	---
Planification-programmation	15	---	---	---
Inventaire et espace	10	---	---	---
Principes d'approvisionnement	20	---	15	---
Communication et marketing	18	36	---	---
Principe de qualité	---	12	---	---
Topométrie	---	8	---	---
Terminologie médicale	---	18	---	---
Lancement d'entreprise	---	---	20	---
Agencement de garde-robe	---	---	16	---
Aménagement paysager	---	---	68	22
Vente, représentation, promotion	---	---	12	---
Secrétariat médical	---	---	20	16
Actualisation infirmière	---	---	---	16
Connaissance et amélioration des sols	---	---	---	8
Expansion et relève d'entreprise	---	---	---	17
Gestion par objectifs et résultats	---	---	---	12
TOTAL :	648	674	757	651
Programmes à temps plein				
Gestion financière informatisée	33	33	33	33
Techniques d'enregistrement	25	25	---	---
Techniques infirmières	25	25	---	---
Électrotechnique	---	---	20	20
TOTAL :	83	83	53	53

Les dossiers de développement du Service

Le rapport annuel de l'année dernière mentionnait que les actions des Services pédagogiques pour les prochaines années convergeraient autour de quelques préoccupations partagées par la majorité des intervenantes et des intervenants du réseau collégial : la gestion des programmes d'études, le succès scolaire et l'aide à l'apprentissage, la formation fondamentale, la révision de nos politiques et de nos structures afin de tenir compte des nouvelles caractéristiques et des nouveaux besoins des clientèles, le virage technologique, etc. Dans cet esprit, les développements à retenir pour l'année 1990-1991 s'inscrivent donc en continuité avec des dossiers et des objets de travail amorcés l'an dernier, voire même au cours des années précédentes. On retrouve ainsi dans les paragraphes qui suivent les réalisations les plus marquantes en ce qui a trait aux développements qui auront une portée significative sur le vécu de la pédagogie au cégep.

Le développement des programmes d'études

Au regard de ce dossier, l'année 1990-1991 doit être identifiée comme l'an I du plan quinquennal de développement des programmes adopté par le Conseil d'administration en février 1990. Alors que plusieurs dossiers relatifs au développement des programmes ont été poursuivis, d'autres ont été amorcés. En premier lieu, il faut souligner que le dépôt de ce plan de développement a conduit la Direction générale de l'enseignement collégial à revoir à la hausse le devis pédagogique du Collège. Pour les besoins de ce dossier, encore en discussion avec la D.G.E.C., nous avons produit une prévision élaborée de notre clientèle pour les années 1991-2000. Ainsi, alors que notre devis pédagogique reconnu est de 1 300 élèves, les données actualisées viennent confirmer que notre clientèle atteindra les 2 000 élèves en 1997-1998.

C'est dans ce contexte d'accroissement de la clientèle que nous avons implanté au cours de l'année le programme en arts et danse. La réponse a été bonne pour ce programme à caractère régional puisque le niveau d'inscriptions en première année a atteint 34 élèves. Nous avons également finalisé les travaux préparatoires à l'implantation du programme révisé de sciences humaines. Le programme révisé qui sera offert pour une première fois au trimestre d'automne 1991 retient un tronc commun de six cours et propose des profils de formation axés sur le choix éventuel de carrière à l'université. En cela il se distingue du vécu des années antérieures où on notait l'absence d'une formation commune et de profils déterminés. L'approche programme privilégiée lors de cette révision est fortement susceptible d'améliorer l'image de ce programme. À l'initiative du Département de sciences humaines, la direction des Services pédagogiques a également voulu souscrire à cet objectif en réaménageant et en relocalisant dans un même environnement les classes-laboratoires et les classes spécialisées utilisées pour dispenser les cours du programme. Toujours en ce qui concerne le développement à court terme, nous avons échangé avec le Service des programmes de la D.G.E.C. sur le contenu d'un programme de D.P.E.C. en techniques de sonorisation et d'enregistrement musical. Ce programme qui devrait être autorisé à l'enseignement régulier à compter de septembre prochain est envisagé pour succéder au programme d'A.E.C actuellement autorisé à l'éducation des adultes auprès d'une clientèle de 35 élèves.

Avec la collaboration des départements concernés, le Service de recherche et de développement du Cégep a, par ailleurs, conduit des études de

pertinence ou développé des projets de demande d'autorisation pour des programmes dans les secteurs des plastiques, de la gestion des entreprises culturelles, de la musique liturgique et religieuse et de la programmation musicale. Ces travaux doivent être poursuivis l'an prochain.

Nos préoccupations ont également rejoint la consolidation et le développement de programmes existants. À cet égard, la direction des Services pédagogiques s'est associée à un consultant pour la préparation d'une demande de subvention visant à supporter l'implantation du système coopératif dans les programmes de techniques de bureau et de T.E.E.I. La suite de ce dossier prévoit le dépôt de la demande de subvention auprès des instances concernées au plus tard le 30 décembre 1991 pour assurer la mise en place de cette formule de formation dans les deux programmes à compter de l'automne 1992.

La gestion des programmes

C'est dans le cadre d'une journée pédagogique sur l'approche programme que la direction des Services pédagogiques a fait connaître ses orientations relatives à la gestion des programmes d'études. Alors que la première orientation vient réaffirmer que le département est le premier responsable de l'implantation, du suivi et de la mise à jour des programmes d'études, la seconde orientation vient faire connaître à partir de quels outils la direction des Services pédagogiques entend asseoir la gestion des programmes. En relation avec la première orientation, elle a fait savoir son intention de rencontrer annuellement les départements pour échanger avec eux sur le vécu du programme relevant de leur responsabilité et leur a demandé, pour des fins de concertation et de coordination, de situer leur priorité annuelle de travail à l'intérieur du plan de travail du Collège. En lien avec la seconde orientation, le Service de l'organisation scolaire a développé à l'intention des départements une grille d'indicateurs qui fait connaître l'évolution de chaque programme sur la période des dix dernières années. De plus, la direction des Services pédagogiques a retenu le plan de cours comme outil privilégié pour assurer la qualité des enseignements et des apprentissages dans les programmes d'études. À cette fin, un guide portant sur l'élaboration d'un plan de cours a été proposé aux enseignantes et aux enseignants et le Règlement pédagogique a été modifié pour permettre à la direction des Services pédagogiques de prendre connaissance des plans de cours avant le début de chaque trimestre. On doit également associer à ce bilan les évaluations locales des programmes d'électrotechnique et de techniques administratives dont il est fait mention plus loin dans la section des activités départementales.

Le Centre de technologies musicales

La première année de mise en oeuvre du projet de Centre de technologies musicales prévoyait l'élaboration de dossiers relatifs à l'implantation de nouveaux programmes. À cet effet, la demande d'autorisation pour un D.P.E.C. en techniques de sonorisation et d'enregistrement musical a été discutée avec le Service des programmes de la D.G.E.C. et des projets de programmes ont été développés en programmation musicale, en gestion des entreprises culturelles et en musique et liturgie. L'émergence de la recherche dans ses volets didactique, disciplinaire et technologique a été rendu possible par la création d'un comité institutionnel de la recherche en musique. Avec comme objectif de susciter des activités de recherche en musique, le comité a supporté cinq projets soumis par des enseignantes et des enseignants à partir de ressources réservées à cette fin par le département. Considérant par ailleurs l'importance de relations avec l'industrie musicale pour assurer son évolution dans le sens d'un centre spécialisé, le secteur musique a obtenu la collaboration d'intervenants de cette industrie pour assurer le développement des programmes de techniques de sonorisation et de programmation musicale. Ce maillage avec des entreprises a aussi été utilisé dans le cadre de prêts d'équipements et d'échanges de ressources professionnelles. La poursuite du projet de Centre de technologies musicales prévoit élargir et accentuer cette collaboration avec l'industrie musicale. C'est par le biais de cette collaboration qu'il apparaît également possible de mieux asseoir la recherche technologique.

L'aide à l'apprentissage

Dans son plan de travail 1990-1991, le Cégep a retenu de dégager des orientations institutionnelles relativement au dossier de l'aide à l'apprentissage. La nécessité de baliser les interventions à privilégier dans ce dossier et d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles à cette fin est à l'origine de cette démarche. La pertinence d'établir certains critères de qualité et de partager des objectifs communs est également soulignée par plusieurs personnes concernées par les projets d'aide à l'apprentissage. Le mandat d'élaborer des orientations institutionnelles a été confié à un comité de travail qui a déposé un rapport à la direction des Services pédagogiques au mois de juin dernier. Ce document doit être soumis à la consultation des départements et du Service de l'organisation scolaire avec la visée de dégager les voies d'action à privilégier.

Parallèlement à cette démarche, plusieurs projets d'encadrement et de suivi des clientèles en difficulté ont été initiés et supportés par les départements. De façon plus particulière, ces projets partageaient généralement l'objectif d'assurer une meilleure transition entre les études secondaires et les études collégiales tout en visant une réduction des taux d'échecs et d'abandons. Les départements d'électrotechnique, de sciences de la nature, de français et de philosophie ont développé des projets dans ce sens. À l'initiative de mesdames Hélène Lachapelle et Ginette Gauthier, la direction des Services pédagogiques a apporté son appui à un projet d'accueil et d'encadrement à l'intention de la nouvelle clientèle de plusieurs programmes.

Tenant compte de l'évaluation fort positive des activités proposées, le volet accueil de ce projet a été élargi cette année à l'ensemble de la nouvelle clientèle de première année tout en retenant l'approche programme au niveau de la formation des groupes.

La langue

Le dossier de la langue a évolué autour de trois objets de travail au cours de l'année 1990-1991 : la concertation régionale, l'importance du français à l'admission et la mise en place de mesures d'encadrement en français.

Le comité de concertation régionale qui regroupe les quatre collèges de la région administrative 04 et l'U.Q.T.R. s'est réuni à quatre occasions durant l'année. Les travaux du comité ont porté avant tout sur un bilan des expériences en cours dans les collèges, sur l'importance accordée au français à l'admission et sur l'utilisation de tests de classement. Les membres du comité ont également pris connaissance du programme de français du secondaire et considéré la possibilité d'activités de perfectionnement collectif à l'intention des enseignantes et des enseignants.

Au plan local, la direction des Services pédagogiques, en collaboration avec les différents intervenants concernés, a précisé les modalités d'admission liées à l'obligation d'avoir réussi le cours de français de 5e secondaire pour être admis au Cégep à compter de 1991-1992. L'information pertinente a été transmise aux directions de la Commission scolaire des Chênes et du Collège Saint-Bernard. La collaboration de ces deux institutions nous a également permis d'obtenir les résultats à l'examen de reprise de français de 5e secondaire en temps utile pour compléter les admissions avant le début du trimestre d'automne 1991.

Le Centre d'aide en français en était à sa troisième année d'existence au Cégep. Après les deux premières années de rodage, des liens de plus en plus étroits existent entre les activités d'enseignement et les services offerts par le Centre d'aide en français. De plus, les responsables du Centre ont cherché à développer l'utilisation des deux didacticiels mis à la disposition des élèves : ÉGAPO pour la grammaire et ELMO pour la lecture. Au terme de cette année, les personnes associées au Centre depuis ses débuts ont déposé un bilan relatif au vécu des trois premières années de ce projet institutionnel. Le comité de la langue doit prendre connaissance de ce bilan en début d'année avant de soumettre au Conseil d'administration son évaluation du dossier et les recommandations appropriées. Comme autre démarche d'aide en français, le Département des arts, langues et lettres a expérimenté le projet d'un cours de français correctif jumelé au cours obligatoire de communication et écriture (601-103-85). Les résultats positifs observés ont amené le département à poursuivre le projet pour l'année 1991-1992 en précisant les critères conduisant à l'inscription dans ce cours jumelé qui offre six périodes de français par semaine au premier trimestre d'études collégiales.

L'informatique de pédagogie

Le dossier d'informatique de pédagogie progresse rapidement et de, à la satisfaction générale des usagers. En 1990-1991, les membres du comité informatique de pédagogie ont décidé collectivement d'engager, dès le trimestre d'hiver 1991, les phases II et III du plan triennal adopté en 1989. C'est après avoir reçu l'approbation du C.A. que ces engagements ont été réalisés à partir d'une enveloppe budgétaire de 240 000 $. Ce montant était prévu pour l'implantation de deux laboratoires : un laboratoire de CAD (Auto CAD et P CAD) et un

laboratoire d'informatique, tous deux équipés selon la technologie 386, ainsi que pour le renouvellement des équipements d'un laboratoire fonctionnant sur technologie PC.

La réalisation de la phase III du plan triennal doit être complétée au trimestre d'automne 1991. Dès janvier 1992, un second plan triennal sera élaboré à partir des besoins manifestés par les départements et les services en relation avec l'implantation de nouveaux cours ou de nouveaux programmes.

Comme autres éléments, le comité a établi un procédurier concernant l'achat et le prêt des logiciels. De plus, le comité s'est appliqué à régulariser le respect du droit d'auteur pour la majorité des logiciels d'usage collectif.

Aussi, une demande de subvention a été déposée à la "Fondation Apple" afin de susciter des contributions majeures de cette technologie au Cégep de Drummondville. Le dossier a été préparé par la responsable du Service de recherche et de développement en collaboration avec les développeurs Apple et Macintosh au collège : Richard Ferland, Gilles Turgeon, Jean-Paul Raiche, Claude Simoneau et Henri Tourigny. C'est un dossier à suivre.

L'organisation scolaire

Au cours de l'année 1990-1991, monsieur Simon Du Mouchel a assumé la responsabilité du Service de l'organisation scolaire en l'absence de monsieur Pierre Lemieux. De plus, l'absence partielle du registraire a été comblée par les membres de l'équipe avec beaucoup de collaboration.

En plus des quelques dossiers au plan de travail où le Service a été impliqué et qui ont fait l'objet d'un rapport spécifique, l'élaboration d'un modèle informatisé de prévision de la clientèle, la préparation d'ententes avec les hôpitaux de la région, l'implantation d'un nouveau logiciel d'assignation d'horaire, la révision du processus de répartition des ressources d'enseignement et la gestion du nouveau critère à l'admission relatif à l'obligation d'avoir réussi le français de 5e secondaire pour être admis au Cégep sont des objets de travail qui sont venus s'ajouter aux tâches régulières de l'organisation scolaire.

De plus, les départs annoncés en fin d'année de messieurs Pierre Lemieux et Fernand Gagné ont conduit la direction des Services pédagogiques à revoir l'organisation des tâches et des responsabilités à l'intérieur de ce Service. De façon plus particulière, la responsabilité du registrariat a été intégrée aux tâches du nouvel adjoint à l'organisation scolaire, monsieur Marc Boivin.

Les services de support à l'enseignement

Recherche et développement

Le Service de recherche et de développement, en collaboration avec la direction des Services pédagogiques, a assumé la responsabilité d'animer la vie pédagogique au cégep. Tout le personnel du service, cadre, p.n.e. et personnel de soutien ont contribué au développement de la pédagogie et à l'implantation d'un esprit "programme" centré sur l'élève. Cette animation a pris forme concrètement dans l'organisation d'une journée pédagogique ayant pour thème "L'approche programme". Cette journée a réuni quelque 150 participantes et participants et le bilan de cette activité nous encourage à poursuivre la réflexion amorcée dans tous les départements et services. Il faut aussi mentionner que trois numéros de la revue "Carrefour pédagogique" ont été publiés durant l'année scolaire 1990-1991 par le Service de recherche et de développement.

La responsable du Service, madame Françoise Richer, a animé les comités d'orientations relatives à l'aide à l'apprentissage et à l'approche programme. Chacun des comités a déposé son bilan et a soumis des recommandations à la direction des Services pédagogiques. L'évaluation de nos programmes a été un dossier important du Service. Le rapport d'évaluation du programme de T.E.E.I. a été déposé en début d'année et deux autres programmes, ceux d'électrotechnique et de techniques administratives ont été évalués avec la collaboration des départements et des aides pédagogiques concernés, en l'occurrence monsieur Claude Tousignant et madame Hélène Lachapelle. De plus, le fonctionnement du programme Sport-Études a été évalué en collaboration avec les départements impliqués.

La responsable du Service de recherche et de développement a également coordonné la conception de nouveaux programmes en techniques de gestion des entreprises culturelles et en programmation musicale. Par ailleurs, la direction des Services pédagogiques a confié à la responsable du Service la coordination des travaux du comité institutionnel de recherche en musique (C.I.R.M.). Cinq projets ont été acceptés dans le cadre du programme géré par le comité. Les chercheurs impliqués dans ces activités de recherche, messieurs Jean Archambault, Marc Bélanger, Robert Bibeau, Jean-Pierre Joyal et Michel Leduc ont bénéficié de dégrèvements totalisant 0,9 E.T.C.

La responsable du Service de recherche et de développement a mené l'étude de pertinence concernant l'implantation d'un programme de techniques de transformation des matières plastiques. Cette étude a été réalisée en collaboration avec la Société de développement économique de Drummondville (S.D.E.D.) et des employeurs de la région dans le domaine des plastiques.

L'implantation du système coopératif chez deux départements du secteur professionnel a fait l'objet d'études et de réflexions menées par le Service.

Dans le cadre des différents programmes de recherche et de perfectionnement de la D.G.E.C., la responsable du Service a assumé la responsabilité de l'animation et du suivi administratif des projets subventionnés au collège. Le bilan à la page suivante en fait état.

PROJETS DE PERFECTIONNEMENT ET DE RECHERCHE SUBVENTIONNÉS PAR LA D.G.E.C.

PERFECTIONNEMENT COLLECTIF

Titre du perfectionnement	trimestre	responsable	Nombre de participants
Initiation à la technologie Macintosh	Été-1990	Jean Laplante	4 prof. 1 techn.
Mise à jour dans les techniques utilisées en soins médicaux et chirurgicaux	Été-1990	Gabrielle Morvan	5 prof.
Actualisation des professeures en soins infirmiers dans les milieux spécialisés : soins intensifs, urgence, soins palliatifs.	Automne-90	Nicole Godin	8 prof.

ADAPTATION AUX TECHNOLOGIES ET AUX PROGRAMMES D'ÉTUDES

Titre du perfectionnement	année	bénéficiaire(s)	Allocation
Perfectionnement sur les systèmes d'information dans le cadre du programme révisé de techniques administratives.	1990-1991	Yves Galaise	0,40 E.T.C.
Formation en méthodes quantitatives adaptées aux sciences humaines.	1990-1991	Luc Amyotte Carole Côté Louise Gaudet Ginette Villiard	0,80 E.T.C.

PROGRAMME D'AIDE À LA RECHERCHE SUR L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE (PAREA)

Logiciel "Arrangeur"	1990-1991	Henri Tourigny Richard Ferland	1,2 E.T.C.

PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL DIDACTIQUE INFORMATISÉ

Mathimage	1990-1991	Hélène Bouchard	-
Exerciseurs de verbes allemands	1990-1991	Joseph Soltész	-

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Membres du comité

Personnel enseignant :	Collège :
Luc Amyotte	Micheline Dionne
Marc Boucher	Françoise Richer
Paul-André Girouard	

État du budget 1990-1991

Disponibilités :	-solde 1989-1990	194,10 $
	-résiduel transféré	13 210,71 $
	-budget alloué	18 123,00 $
	-prime d'éloignement	6 949,00 $
	TOTAL	38 476,81 $
Dépenses :	-scolarité et inscription	17 828,18 $
	-déplacement et séjour	20 648,63 $
	TOTAL	38 476,81 $
Solde :		0

Répartition du budget par département

DÉPARTEMENTS	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	MONTANT ACCORDÉ
Arts, langues et lettres	3	395,50 $
Éducation physique	4	1 953,18 $
Électrotechnique	2	1 151,56 $
Informatique	2	2 931,68 $
Mathématiques	5	5 014,34 $
Musique	3	4 141,82 $
Sciences de la nature	4	559,00 $
Soins infirmiers	16	9 782,72 $
Sciences humaines	3	690,93 $
T.E.E.I.	1	130,00 $
Techniques administratives	5	5 009,38 $
PERFORMA		
11 départements (315 heures de cours)	61	6 716,70 $

La bibliothèque

Le Centre de documentation a ajouté 900 nouveaux titres de volumes à ses différentes collections. Ceci représente une diminution de 143 titres par rapport à 1989-1990.

En ce qui concerne les périodiques, la collection comprend 224 titres. Nous observons une diminution de 19 titres par rapport à l'an passé.

Une diminution du budget actualisé dédié à la documentation est remarquée depuis plusieurs années. Des solutions de rechange devront être envisagées afin d'assurer un développement adéquat des ressources documentaires dans tous les programmes offerts au Cégep.

Au plan des statistiques, 18 494 prêts furent enregistrés ce qui représente une augmentation de 2 576 prêts par rapport à 1989-1990.

Pour la documentation audiovisuelle, nous notons une diminution de 6 824 prêts sur un total de 13 837 prêts. Le médium principalement concerné par cette diminution est la diapositive.

Au niveau de l'accueil des nouveaux élèves, le Centre de documentation, avec la collaboration des enseignantes et des enseignants du Département des arts, langues et lettres et des responsables du Centre d'aide en français, a rencontré 27 groupes d'élèves afin de leur faire découvrir sur le terrain les ressources disponibles.

Par ailleurs, la responsable du Centre, madame Henriette Dion, a participé à l'organisation du premier congrès Renard tenu à Drummondville les 29 et 30 mai dernier. Cet événement a permis au personnel d'une trentaine de bibliothèques collégiales de participer à des ateliers de formation spécifiques à l'exploitation maximale du logiciel Multilis.

De plus, afin de compléter l'informatisation de ce secteur, une alternative au logiciel Multilis utilisé pour les services de repérage de la documentation et de prêt sera déposée au comité informatique de pédagogie au début du prochain trimestre.

Le Centre de documentation a procédé, en collaboration avec les coordonnateurs et les coordonnatrices et les responsables de service, à l'inventaire de la documentation pédagogique disponible dans ces différentes unités. Des modalités de contrôle du prêt de cette documentation seront définies dans le cadre du prochain trimestre.

Avec la participation de plusieurs départements et services du Collège, le Centre de documentation a orchestré le projet "La Symphonie du printemps 1991". Ce projet proposait aux élèves des situations d'apprentissage hors classe intégrées aux objectifs des cours de plusieurs programmes. Quelque 900 personnes ont participé à ce "happening pédagogique".

Service audiovisuel

Dans le cadre d'un plan de développement de la documentation audiovisuelle, l'audiovidéothèque a intégré 150 disques audionumériques et une soixantaine de nouveaux vidéos.

Concernant le développement du Service, le responsable, monsieur Pierre Boucher, a procédé à la révision de la politique de prêt de service en production télévisuelle et cela, en conformité avec les orientations générales et les principes d'action du Cégep.

Au plan de la formation des élèves, le Service a supporté et encadré des activités d'apprentissage dans les cours en langage télévisuel et en techniques de sonorisation et d'enregistrement musical.

De plus, au trimestre d'hiver 1991, le Service audiovisuel a accueilli les animatrices et les animateurs de la radio étudiante après que ceux-ci aient suivi un programme adéquat de formation.

Les conseillers pédagogiques

Les principales activités de monsieur Donald Grondin ont été réalisées dans le cadre de PERFORMA par la mise en place, l'animation et l'encadrement de treize activités. Cent cinquante enseignantes et enseignants se sont inscrits à des activités tenues aux trimestres d'automne 1990, d'hiver et d'été 1991. Ces activités ont totalisé 2 940 heures/élèves de perfectionnement couvrant plusieurs champs de typologie PERFORMA. Il importe de mentionner que la principale caractéristique de l'ensemble des activités réalisées cette année est la relation très étroite avec le développement organisationnel de notre institution. Par ailleurs, M. Grondin a contribué au projet d'implantation d'une politique de gestion des plans de cours. Aussi, il a été associé à toutes les activités pédagogiques du milieu et a contribué largement à l'animation pédagogique du Collège, notamment en assurant l'encadrement de l'équipe de la revue "Carrefour pédagogique".

Au secteur musique, monsieur Gilles Portin a assumé la coordination, la promotion et le développement de ce secteur en pleine effervescence en 1990-1991. Sa participation à plusieurs comités stratégiques comme le Centre des technologies musicales (C.T.M.) et le comité institutionnel de recherche en musique (C.I.R.M.) a contribué à l'atteinte des objectifs poursuivis par la direction des Services pédagogiques.

DONNÉES RELATIVES AUX DÉPARTEMENTS

Départements	NP	PE	DCD	DS	CST	MED	CIM
Éducation physique	7,73	-	0,61	-	-	-	81,74
Soins infirmiers	14,03	-	0,98	-	1,00	-	76,62
Sciences de la nature	9,72	-	0,46	-	2,00	1	77,67
Mathématiques	8,82	0,80	0,43	0,21	0,50	1	77,90
T.E.E.I.	6,70	-	0,42	-	2,09	-	79,50
Électrotechnique	5,72	-	0,38	-	-	-	77,88
Sciences humaines	11,03	-	0,52	0,48	2,37	1	79,34
Philosophie	7,59	-	0,36	0,58	1,00	1	76,06
Tech. administratives	6,82	0,40	0,40	0,35	1,50	-	77,76
Techniques de bureau	3,61	-	0,39	-	-	-	76,62
Informatique	5,55	-	0,23	-	-	-	78,14
Arts, langues et lettres	14,00 [3]	-	0,56	-	1,10	-	81,29
Musique	22,04 [4]	-	0,58	-	1,20	-	82,56
Total :	123,36	1,20	6,32	1,62	12,76	4*	79,18**

Légende :

NP Nombre de professeurs chargés d'enseignement
PE Allocation de perfectionnement de la D.G.E.C.
DCD Dégrèvement accordé pour la coordination départementale
DS Dégrèvement syndical
CST Congé sans traitement
MED Professeur mis en disponibilité
CIM Charge individuelle moyenne (inclut les dégrèvements départemental et syndical)
* Ces ressources ont cependant été utilisées en très grande partie dans le cadre de charges d'enseignement
** CIM (moyenne)

DONNÉES COMPARATIVES

Personnel enseignant (en équivalent temps complet)	1988-1989	1989-1990	1990-1991
chargés d'enseignement	114,62 ETC	113,90 ETC	123,36 ETC
en congé	9,58	10,60	12,76
mises en disponibilité	3	7	4

[3] Inclut une allocation de 0,50 ETC pour supporter les activités du Centre d'aide en français.
[4] Inclut l'allocation pour le programme de techniques de sonorisation et d'enregistrement musical ce qui n'était pas le cas pour les années antérieures.

Les activités départementales

La lecture des rapports annuels déposés par les départements atteste de préoccupations avant tout pédagogiques. Ainsi, pour l'essentiel, ce sont des dossiers comme l'encadrement des élèves en difficulté, l'évaluation des apprentissages, l'amélioration des plans de cours, la révision, la mise à jour et le suivi des programmes qui déterminent les priorités de travail des départements. C'est de façon succincte et sans vouloir reprendre toutes les activités départementales que les lignes qui suivent font état des principales réalisations de chacun des départements au cours de l'année 1990-1991.

Éducation physique

Les principales activités de ce département au cours de l'année 1990-1991 ont porté sur l'implantation et l'organisation de la première année du programme de danse, l'adoption d'une politique départementale en évaluation des apprentissages, la révision du mécanisme d'approbation des plans de cours et la mise en place de mécanismes d'harmonisation de ces plans de cours.

Sciences de la nature

Depuis quelques années, on observe une baisse significative et continuelle de la clientèle dans les programmes de sciences pures et de sciences de la santé. C'est dans ce contexte que le département a expérimenté au cours de l'année un projet d'encadrement pour les nouveaux élèves de ces deux programmes, particulièrement ceux identifiés en difficulté appréhendée. Le département a bénéficié d'une allocation à cet effet dans le cadre des cours de chimie 101 et de physique 101. Les enseignantes et les enseignants de sciences ont également voulu augmenter la visibilité de leurs programmes en organisant une activité ouverte au grand public qui visait à favoriser l'apparition de nouvelles habitudes en matière de recyclage des déchets domestiques. Il importe également de mentionner que presque tous les membres du département ont participé à au moins une activité de perfectionnement dans le cadre du programme PERFORMA offert par l'Université de Sherbrooke.

Mathématiques

L'implantation du cours de méthodes quantitatives dans le nouveau programme de sciences humaines a constitué la préoccupation principale du Département de mathématiques durant l'année 1990-1991. À cet effet, trois enseignantes et un enseignant de mathématiques ont suivi des perfectionnements à l'université dans des champs disciplinaires en relation avec ce cours. Le département a également été associé avec les départements de sciences humaines et de techniques administratives à plusieurs réunions portant sur les aspects pédagogiques et administratifs du cours de méthodes quantitatives. De plus, il a demandé au conseiller pédagogique de mettre sur pied une activité PERFORMA portant sur la didactique de ce nouveau cours, activité qui s'est déroulée au mois de juin. Dans un autre ordre d'idées, le département a mis en application sa politique d'approbation des plans de cours.

Sciences humaines

L'essentiel des activités et des préoccupations du département au cours de l'année 1990-1991 a porté sur la préparation à l'implantation du nouveau programme de sciences humaines annoncée pour l'automne 1991. Dans un premier temps, en collaboration avec mesdames Hélène Lachapelle et Micheline Cabana, un comité ad hoc a analysé différents scénarios de grilles de cours. Les différentes simulations produites ont conduit à quatre profils qui, d'une part, permettent aux élèves nouvellement inscrits de toucher à un maximum de cours différents, soit dix,

et d'autre part, qui assurent le respect du vécu en terme de cours dispensés pour chacune des disciplines. Toujours dans le cadre du nouveau programme, le département a pris position sur la gestion du cours de méthodes quantitatives en sciences humaines et préparé un devis de réaménagement physique des classes, des locaux spécialisés et des laboratoires jugés nécessaires pour assurer les cours du programme révisé. En fin d'année, les enseignantes et les enseignants de sciences humaines ont, par ailleurs, tenu une journée de réflexion collective qui mettait en discussion la revalorisation des sciences humaines au Collège. Les échanges ont porté sur des thèmes comme les pratiques pédagogiques des enseignantes et des enseignants, la place des laboratoires et des locaux spécialisés dans le nouveau programme, la somme de travail demandée aux élèves, l'évaluation des apprentissages, les plans de cours.

Philosophie

Le département a poursuivi sa réflexion sur le contenu et la séquence des objectifs pédagogiques et des habilités intellectuelles des cours obligatoires de philosophie. Cette démarche s'inscrit en relation étroite avec les travaux de la coordination provinciale de philosophie sur le même sujet. Les enseignantes et les enseignants de philosophie ont également fait connaître à la direction des Services pédagogiques leurs préoccupations concernant les cours de philosophie offerts durant le trimestre d'été. En relation avec le dossier du succès scolaire, deux professeurs du département, messieurs Jean-Paul Raîche et Michel Tourigny, ont élaboré et expérimenté un projet d'encadrement pour des élèves faibles inscrits au cours de philosophie 201.

Arts, langues et lettres

L'objet principal de travail du Département des arts, langues et lettres a consisté à mettre au point un projet d'aide à l'apprentissage. De nombreuses activités ont convergé vers la réalisation de ce projet : implantation des cours jumelés de français 601-103 et 956-004 et expérimentation de cette initiative dans deux groupes à l'automne et dans un groupe à l'hiver; collaboration avec la direction des Services pédagogiques concernant l'application des conditions d'admission relatives au français; suivi de l'implantation de cours de récupération en français; adoption d'une nouvelle composition française d'examen comme outil de dépistage de la clientèle faible en français et établissement des critères d'évaluation de ladite composition; exercices collectifs d'initiation à une grille de correction et séance de correction de 180 compositions françaises d'examen; formation à la relation d'aide d'une équipe de professeurs affectés particulièrement aux projets d'encadrement mis de l'avant par le département. Dans un autre ordre d'idées, les enseignantes et les enseignants ont adopté une politique d'approbation des plans de cours et convenu d'une démarche d'évaluation des enseignements qui permet à tous les membres du département, notamment les nouveaux, de faire le point sur leurs pratiques pédagogiques. Entre autres instruments d'évaluation et d'aide, ladite politique préconise des rencontres de mise à jour, d'adaptation et d'entraide entre professeurs.

Soins infirmiers

En relation avec l'implantation de la troisième année du nouveau programme de soins infirmiers, le département a collaboré avec le Collège et l'Hôpital Sainte-Croix à mettre en place les stages requis pour les cours 610 et 620. Plusieurs enseignantes ont d'ailleurs suivi des activités d'actualisation dans quatre champs cliniques : médecine et chirurgie, soins intensifs, urgence et soins palliatifs. Toujours en lien avec l'implantation de cette troisième année, les membres du département ont travaillé aux plans de

cours et aux grilles d'évaluation des cours 510, 610 et 620. On doit souligner à juste titre le dynamisme et reconnaître la somme importante de travail réalisée par l'équipe de soins infirmiers dans la mise en place du nouveau programme qui se termine avec l'année.

Technologie de l'estimation et de l'évaluation immobilière

La première année du nouveau programme de T.E.E.I. a été implantée en 1990-1991. C'est dans ce contexte que le département s'est donné un modèle de plan de cours qui a été utilisé pour revoir et actualiser l'ensemble des plans de cours du nouveau programme. L'objectif visé était d'harmoniser les objectifs de formation de chacun des cours en estimation et en évaluation immobilière et de pallier à certaines lacunes identifiées par le département. C'est un total de seize plans de cours qui ont été mis à jour durant la présente année. Il y a eu également des rencontres avec les départements d'informatique et de sciences de la nature pour échanger sur le contenu et les orientations générales des cours dispensés par ces deux départements aux élèves du nouveau programme de T.E.E.I. Des ajustements ont, par ailleurs, été apportés dans la séquence des cours du nouveau programme suite à un problème résultant de la charge trop importante de travail exigée des élèves au deuxième trimestre. Le département a aussi travaillé de façon significative à l'informatisation de certains cours du programme, notamment en ce qui a trait aux cours d'estimation.

Électrotechnique

Plusieurs dossiers ont retenu l'attention du Département d'électrotechnique au cours de l'année 1990-1991 : l'encadrement des élèves de première année, la révision accélérée des programmes de la famille d'électrotechnique, l'évaluation du programme dispensé localement et la collaboration avec le Service de l'éducation des adultes relativement à des projets de formation dans le secteur de l'électronique automobile. La qualité et l'ampleur du travail réalisé par le département sont à souligner. L'implication des six professeurs d'électrotechnique dans un projet d'encadrement de la clientèle de première année peut être retenue et mise en évidence à titre d'exemple. Ce projet a consisté pour l'essentiel à assurer un suivi hebdomadaire d'une trentaine d'élèves. L'objectif visé était d'augmenter la persistance dans le programme, le vécu des années antérieures ayant mis en évidence un problème majeur à cet égard. Le projet a mis en oeuvre différents moyens : passation du test TRAC, analyse des résultats du secondaire, rencontres individuelles avec tous les élèves, identification des motivations et de la situation de travail, retour en assemblée départementale sur le déroulement du projet, etc. Le bilan substantiel produit par le département montre que le nombre des abandons a nettement diminué par rapport au vécu des années antérieures. Ainsi, un seul élève a abandonné le programme entre le premier et le second trimestre alors que ce nombre pouvait atteindre la dizaine par les années passées. De plus, les données indiquent que ce ne sont pas les cours d'électrotechnique qui causent le plus de problèmes au niveau de la réussite scolaire. Ils ne contribuent, pour le trimestre d'automne, qu'à 17 % des échecs, alors que les cours de français, de philosophie et de mathématiques sont responsables de 65 % des échecs observés chez les élèves d'électrotechnique à leur premier trimestre d'études. Comme le souligne le département : "Les statistiques ne peuvent complètement mesurer la réalité du projet. L'aspect le plus important, l'activité pédagogique d'encadrement, a un impact difficilement mesurable, du moins à court terme. Nous pensons que l'intégration des nouveaux étudiants s'est beaucoup

mieux faite que par les années antérieures. Fini le cas des étudiantes et des étudiants ignorant, après une année de cours, où se trouve le bureau des professeurs!" Faut-il préciser que le projet sera repris en 1991-1992?

Techniques administratives

L'année 1990-1991 a marqué l'entrée en vigueur du nouveau programme de techniques administratives. Comme la première année du nouveau programme ne modifie pas en profondeur les cours existants, la transition s'est faite sans difficultés notables. Par ailleurs, les enseignantes et les enseignants ont profité de sessions de cours dispensés à Québec et à Montréal pour se familiariser avec les nouveaux cours qui seront dispensés en 1991-1992 et 1992-1993. Le département a également été étroitement associé à l'implantation du nouveau programme de sciences humaines qui retient un profil de formation en administration. À la demande du département, trois cours d'administration ont été intégrés à ce profil à titre de cours ministériels. Un cours de comptabilité est aussi retenu comme cours complémentaire fortement recommandé. Toujours à la demande du département, le cours "Droit des affaires" a été ajouté dans le profil "Droit et sciences sociales" à titre de cours complémentaire fortement recommandé. Parmi d'autres dossiers, les enseignantes et les enseignants ont adopté une politique départementale d'évaluation des apprentissages et procédé à l'évaluation du vécu dans le programme de techniques administratives autour des options "Administration générale" et "Finance". Cette évaluation a voulu prendre en considération la baisse importante de clientèle en administration générale au profit de l'option "Finance" et apporter les correctifs jugés nécessaires. Comme première mesure significative, on a augmenté le contenu informatique des cours "Travail administratif" et "Administration" afin d'augmenter l'intérêt des élèves pour l'option "Administration générale" et assurer une formation plus adaptée à la nouvelle réalité du marché du travail.

Techniques de bureau

Les enseignantes de techniques de bureau ont travaillé prioritairement sur quatre dossiers au cours de l'année 1990-1991 : l'harmonisation de plusieurs contenus de cours du programme de techniques de bureau, l'adoption d'une politique départementale en évaluation des apprentissages, l'élaboration d'un projet d'encadrement à l'intention de la clientèle de première année du programme et la concertation avec le Département d'informatique en ce qui a trait au contenu et à la responsabilité pédagogique de certains cours d'initiation à l'informatique. Les membres du département ont également collaboré avec la direction des Services pédagogiques dans une démarche visant à offrir le programme de techniques de bureau suivant la formule de l'enseignement coopératif.

Informatique

Le département en était à sa première année d'implantation du nouveau programme. C'est ainsi que les enseignantes et les enseignants ont eu à préparer le contenu de deux cours nouveaux et à modifier de façon substantielle le contenu de deux cours révisés. Avec la venue du nouveau programme, le département a précisé et fait connaître ses besoins pour des équipements plus performants en s'associant étroitement aux choix des technologies et à la réalisation du plan triennal d'investissement en informatique de pédagogie. Au niveau du suivi scolaire, grâce à la collaboration de madame Hélène Lachapelle et à des actions d'encadrement de la part des professeurs concernés, il a été possible de réduire de façon sensible le nombre d'abandons de cours pour les élèves inscrits en première année du

programme d'informatique. Deux professeurs du département, madame Diane Gamache et monsieur Denis Bellavance, sont à l'origine d'un projet de babillard électronique qui offre des services d'information et de consultation aux entreprises et au grand public. C'est avec un souci de visibilité et d'implication dans le milieu que ce projet a été mis en place. On doit également souligner la participation importante de l'étudiant Alexandre Beaudoin dans les activités liées au fonctionnement du babillard.

Musique

Les activités du département réalisées en cours d'année sont étroitement reliées au projet du Centre de technologies musicales. Parmi ces activités, soulignons : la mise en place d'un comité consultatif cégep/milieu autour du programme de techniques de sonorisation et d'enregistrement musical, la création d'un centre institutionnel de recherche en musique, la création d'un nouveau département en musique populaire, l'élaboration de dossiers de présentation pour des demandes de programmes en gestion des entreprises culturelles, en musique et liturgie, en programmation musicale. Parmi d'autres réalisations, on retiendra la collaboration du secteur musique au retour de l'orchestre à cordes de Drummondville, à la mise sur pied d'une école de musique sous la responsabilité de Musilab et à la préparation de protocoles d'entente avec les industries Sonotechnique et Solotech, de même qu'avec la Faculté de musique de l'Université de Montréal. La révision en cours des programmes de musique pré-universitaire et de musique populaire a également retenu l'attention du secteur musique. À cet égard, le département s'est associé à la démarche entreprise au niveau provincial en s'assurant de la participation d'un représentant du secteur musique aux travaux des comités chargés de coordonner la révision de ces programmes.

LES ACTIVITÉS DU SERVICE DES AFFAIRES ÉTUDIANTES

Le Service des affaires étudiantes a offert des services, des programmes et des activités pour permettre aux élèves de vivre leurs études collégiales dans les meilleures conditions, de régler rapidement les difficultés qu'ils rencontraient et de profiter d'occasions propres à favoriser leur croissance personnelle et sociale.

Service d'orientation et d'information scolaire et professionnelle

En sus des 746 consultations individuelles réalisées par le conseiller, le service s'est impliqué dans des activités de promotion du Cégep et dans plusieurs comités et projets multidisciplinaires. Le conseiller note principalement la supervision d'une stagiaire en information scolaire, l'implication dans le projet d'accueil et d'encadrement des nouveaux élèves et l'implantation du logiciel Alex de l'Université de Montréal.

Service de psychologie

La psychologue a eu à effectuer en cours d'année 269 rencontres individuelles soit, 201 avec des élèves et 68 avec des membres du personnel et des parents.

De plus, le service est intervenu pour informer des adultes qui envisageaient un retour aux études et pour appuyer ceux qui ont persisté dans leur projet. Le service a également organisé des ateliers de relaxation, a participé au projet d'accueil et d'encadrement des nouveaux élèves, a dirigé l'organisation d'un échange de lettres pour souligner la journée de la Saint-Valentin et a participé et collaboré à plusieurs autres projets.

Service de santé

Malgré une présence limitée à deux jours par semaine, l'infirmière du C.L.S.C. a procédé aux séances de vaccination de l'hépatite B pour les élèves en soins infirmiers, a dirigé le comité organisateur de la clinique de sang (321 donneurs), a réalisé des campagnes d'information sur l'hygiène dentaire, la saine alimentation, contre le SIDA et les autres M.T.S., contre l'alcool au volant et contre la cigarette. L'infirmière a aussi collaboré à d'autres projets et comités.

Service socioculturel

Le service socioculturel a été impliqué soit comme principal responsable, soit comme collaborateur dans l'organisation de 91 activités en cours d'année; ces activités ont impliqué la participation active de plus de 700 élèves. Dans 46 de ces activités, il y avait collaboration étroite avec le secteur de l'enseignement.

Plus de 6 000 spectateurs ont assisté aux représentations des troupes de théâtre, de danse et d'opéra, aux spectacles de Nadia Labbé et de Daniel Boiduc aux finales locale et régionale de Cégeps en spectacle, aux joutes de la ligue d'improvisation, aux spectacles musicaux et aux divers autres spectacles.

Sous l'angle de la gestion de locaux, le service a traité 197 réservations à la salle Georges-Dor et 198 au café Clovis. Ces réservations impliquaient dans la majorité des cas un appui à l'organisation et un support technique à la réalisation de l'activité.

Service de logement

Le système de banque de logements a continué de bien répondre aux besoins des élèves.

Service des activités sportives

Le service a connu une année bien remplie dans la réalisation des activités reliées aux programmes traditionnels : l'intercollégial, l'intramural et le plein air. Le responsable note également la réalisation d'une étude sur l'utilisation actuelle des plateaux d'éducation physique et sur les besoins à prévoir pour les années à venir, la préparation de programmes d'entraînement spécifiques à chaque discipline du programme intercollégial et, grâce au succès du dossier Milieu de travail, l'augmentation de la clientèle aux activités de l'Amicale des Voltigeurs.

Service de placement

Ce service, assuré par une ressource professionnelle sous la responsabilité du Centre d'emploi du Canada, a offert à tous les élèves finissants du secteur professionnel une rencontre de formation sur la recherche d'emploi (Méthode dynamique de recherche d'emploi), a supervisé le fonctionnement du programme de placement à temps partiel à l'intention des élèves, a répondu à toutes les demandes des employeurs à la recherche d'élèves diplômés et a organisé une journée de recrutement qui a regroupé les représentants de 12 hôpitaux.

Finalement, le conseiller en emploi a réalisé la relance pour connaître la situation du placement des finissants et des finissantes de 1989-1990. Malgré une légère baisse sur les résultats de l'année précédente, le placement se maintenait tout de même à 90 % et ce, en dépit de la conjoncture économique difficile qui prévalait à ce moment.

Échange international d'élèves

Cet échange de douze élèves avec les lycées Pierre-Mendès-France et Alfred-Kastler de La Roche-sur-Yon a été réalisé pour une septième année consécutive. À notre demande, les Services pédagogiques ont élaboré un projet de cours institutionnel qui permettra de reconnaître les apprentissages des élèves dans la préparation et la réalisation de l'échange.

Service de pastorale

Les activités régulières du service regroupant les élèves sous trois volets soit l'engagement religieux, l'entraide internationale et l'action communautaire se sont bien déroulées. Le conseiller note particulièrement la tenue de l'exposition Caravane de l'E.U.M.C. qui a permis de vendre des objets fabriqués par des artisans du Tiers-Monde et la réalisation d'un premier banquet international qui, dans le cadre de la semaine interculturelle, a regroupé 60 participants et participantes.

Service d'aide financière

Nous joignons en annexe un tableau qui montre l'évolution quantitative des principaux programmes gérés par le service d'aide financière. Le responsable du service signale dans son rapport plusieurs difficultés causées par l'implantation de la réforme de l'aide financière; on en note d'ailleurs les effets sur les données à la hausse du service de dépannage.

Le service a également offert aux élèves toute l'aide nécessaire pour participer aux programmes de bourses de langues secondes, au programme de bourses pour les élèves handicapés, au programme de prêts pour l'achat de micro-ordinateurs et pour poser leur candidature à plusieurs bourses d'institutions privées et publiques. Certains élèves ont été référés à des organismes extérieurs plus en mesure de les aider pour des situations très particulières qu'ils devaient affronter.

Le responsable du service a également collaboré à plusieurs activités de l'information pédagogique, au programme d'échanges de stages avec La Roche-sur-Yon, à l'accueil des élèves au début des trimestres et à plusieurs autres activités. En liaison avec le programme institutionnel de bourses, il a également participé à d'autres programmes de reconnaissance de l'excellence des élèves, tel que la remise des certificats de mérite.

Service de l'aide financière

Programme d'aide financière du M.E.S.S.

	1988-1989	1989-1990	1990-1991
Nombre d'élèves	1 603	1 547	1 563
Nombre de demandes	894	822	844
Nombre de prêts	792	726	763
Montant des prêts	1 343 650	1 269 461	1 423 249
Nombre de bourses	361	398	378
Montant des bourses	901 405	1 006 621	1 154 401
Aide financière totale	2 245 055	2 286 082	2 577 650

Programme institutionnel de bourses

	1988-1989	1989-1990	1990-1991
Montant recueilli	9 000 $	9 425 $	10 550 $
Part du Cégep	200 $	225 $	0 $
Nombre de commanditaires	22	24	27
Nombre de bourses	37	39	41

Fonds de dépannage (réservé aux élèves admissibles au programme d'aide financière du MESS)

	1988-1989	1989-1990	1990-1991
Montant utilisé	83 967 $	75 321 $	132 246 $
Nombre de bénéficiaires	86	68	90
Nombre de transactions	187	136	216
Transaction moyenne	449 $	554 $	612 $
Aide moyenne	976 $	1 108 $	1 469 $

Fonds de partage (réservé aux élèves ayant des responsabilités parentales). Ce fonds est offert par l'AGECD; le service assure la gestion en collaboration avec l'AGECD.

	1988-1989	1989-1990	1990-1991
Capital de base	1 840 $	2 290 $	3 308 $
Montant prêté	4 170 $	1 850 $	2 730 $
Montant remboursé	3 870 $	1 750 $	1 740 $
Pertes	300	100 $	150
Nombre de bénéficiaires	18	13	18
Nombre de transactions	18	15	20
Aide moyenne	232 $	123 $	151 $
Capital réajusté	1 540 $	2 190 $	3 158 $

LES ACTIVITÉS DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Données statistiques

Le financement de l'éducation des adultes selon un volume d'activités de formation prédéterminé favorise les adultes qui se présentent les premiers à l'inscription. Quand il y a accroissement de la demande, comme ce fut le cas en 1990-1991, et compression du volume d'activités financé, il se produit une situation au début du second trimestre où le Collège est incapable de satisfaire la majorité des demandes, peu s'en faut. Heureusement pour la population étudiante que le Conseil d'administration pouvait compter sur une marge de manoeuvre à son solde de fonds : le Conseil a décidé d'offrir sensiblement la même grille de cours que celle des années antérieures et de financer le manque à gagner à même le solde de fonds. Cette décision explique en bonne partie l'excédent des dépenses sur les revenus de l'éducation des adultes, écart indiqué au chapitre des données financières.

	A88	H89	A89	H90	A90	H91
Inscriptions	1 095	983	1 049	933	1 167	1 180
Nombre d'élèves	945	857	888	753	1 017	1 096
Nombre de cours	81	84	92	70	110	81
Nombre de professeurs	56	61	65	86	77	47

L'ouverture réalisée en dépit du sous-financement correspondait à un besoin réel comme en font foi les données statistiques du tableau précédent. Le Service a rejoint plus d'individus qui se sont inscrits à plus de cours et dans une gamme accrue de cours en comparaison des deux années antérieures. Ainsi, le nombre de personnes rejointes par le Service au trimestre d'hiver a augmenté de 45 % par rapport à la même période l'année précédente. Le contexte de la récession économique et les besoins de qualifications améliorées chez les travailleurs et travailleuses expliquent en bonne partie cette augmentation. Cette tendance à la hausse semble devoir se poursuivre puisque de plus en plus d'individus ont complété leur formation secondaire à l'éducation des adultes et veulent continuer au collégial.

Dossiers pédagogiques

Le Service a procédé à la mise en place, sur une base expérimentale de 18 mois, d'un Centre d'informatique appliquée. Le projet a démarré en novembre 1990 sous la coordination de monsieur Gaétan Arel. Ce Centre vise à offrir des services de formation sur mesure aux entreprises engagées dans l'informatisation de leurs activités. L'acquisition d'un laboratoire mobile d'informatique a permis une plus grande souplesse pour s'approcher des entreprises et ainsi rejoindre des régions plus éloignées qu'auparavant. La formation spécialisée donnée en vue de l'apprentissage de logiciels de gestion financière ou autre, développe des créneaux de marché appelés à s'accroître. Le début de cette expérimentation s'est avéré prometteur : les efforts de marketing du Centre ont trouvé preneurs de sorte que les revenus générés ont rencontré les dépenses engagées.

L'objectif de diversification des programmes offerts à l'éducation des adultes, notamment dans le domaine industriel, s'est poursuivi sur une piste porteuse d'avenir, celle des technologies de l'automobile. La responsable du dossier, madame Ginette Fontaine, a su établir les bons contacts dans l'industrie automobile, s'entourer de personnes-ressources compétentes et élaborer un projet innovateur qui prend aussi en compte la formation dispensée au secondaire. Le Cégep a d'ailleurs conclu une entente de collaboration avec la Commission scolaire des Chênes dans la réalisation de ce projet. Le travail de préparation devrait connaître son éclosion au cours de la prochaine année.

Le Service de l'éducation des adultes a poursuivi son engagement dans le soutien à l'entrepreneuriat régional. La région s'est même étendue à Nicolet-Bécancour où un cours d'expansion et de relève d'entreprise a été dispensé de septembre à la fin de mars. Les participants et participantes ont exprimé leur grande satisfaction dans un document original de fin de session, qui devient un bon outil de marketing pour la reprise de cette activité. Monsieur Claude Beaudoin, conseiller pédagogique, a coordonné ce projet de même que les activités locales entourant le cours concours "Devenez entrepreneur-e" organisé dans 35 cégeps du Québec. Sur les 47 inscriptions locales, trois projets d'entreprise ont poursuivis toutes les étapes jusqu'au concours et se sont mérités une bourse de 1 000 $, en plus de plusieurs prix sous forme de services professionnels accordés par des partenaires de la région. Il faut aussi ajouter, dans ce cadre, la contribution appréciable du Centre d'entrepreneuriat du Coeur du Québec et de son agent de développement local, monsieur Yvon Néolet.

Dossiers de gestion

La fin du mandat de monsieur Jean-Guy Gauthier à la coordination du Service de l'éducation des adultes, le 1er mai 1991, aura constitué l'événement marquant de l'année dans les dossiers de gestion. En effet, monsieur Gauthier occupait le poste de coordonnateur du Service depuis sa création en 1971. Après vingt ans de loyaux services, le Collège a accepté de confier d'autres responsabilités à ce pionnier de l'éducation des adultes à Drummondville. À la suite d'un concours public, le Collège retenait, en juin, les services de madame Mado Desforges pour succéder à monsieur Gauthier. Madame Desforges devait entrer en fonction à la fin d'août.

Comme mentionné précédemment, le problème du financement de l'éducation des adultes n'a fait que s'accroître en 1990-1991. N'eut été de la marge de manoeuvre encore disponible, l'offre de cours crédités à l'hiver 1991 aurait été pratiquement nulle tellement le financement était

insuffisant. Dans le même ordre d'idées, la double intervention des gouvernements fédéral et provincial en matière de formation professionnelle de la main-d'oeuvre continue d'alourdir l'appareil bureaucratique sans compter les ressources nécessaires à alimenter la machine au détriment des entreprises et des individus qui ont un urgent besoin de perfectionnement ou de formation.

Le Collège a souvent décrié les relations tendues avec les gestionnaires de la Commission de formation professionnelle. Il est agréable de faire état d'une amélioration notable de ces relations au cours de la dernière année. Si les ressources gérées par la C.F.P. ne sont pas plus abondantes que par les années passées, du moins le sont-elles dans un climat qui tient d'un véritable esprit de partenariat plutôt que du rapport chien-et-chat qui a trop souvent marqué certaines transactions passées. Le dialogue accru, notamment depuis 1989, porte fruit.

LES ACTIVITÉS DU SERVICE DU PERSONNEL

Rappelons pour fins de compréhension, que notre Service coiffe deux secteurs d'activités bien distincts, c'est-à-dire le Service du personnel et le Secrétariat général. La responsabilité de dossiers ou la collaboration à des dossiers requise des membres du Service du personnel s'est donc exercée dans le champ de la gestion des ressources humaines et des relations de travail pour une partie et dans le champ du secrétariat corporatif pour une autre.

Le Service doit faire face, à ce titre, à plusieurs exigences et activités quotidiennes ou récurrentes; à titre d'exemple, nous pourrions mentionner que, pour le personnel enseignant seulement, nous avons dû préparer, confectionner et administrer plus de 460 contrats. Par ailleurs, les nouvelles conventions collectives ayant été conclues en mai ou juin 1990, 1990-1991 a donc constitué une première année d'application de multiples nouvelles dispositions qu'il a fallu assimiler, quelquefois interpréter et qui ont nécessité, dans plusieurs cas, la révision de nos méthodes et procédures sinon la mise en place et l'administration de mécanismes carrément nouveaux.

En sus du retour régulier d'obligations et du fardeau particulier attribuable à la conjoncture évoquée, nous relevons ci-après quelques dossiers plus significatifs ou d'après leur importance ou d'après le travail investi :

Le Service du personnel

- Formation sur mesure non-créditée /Éducation des adultes :

  . analyse, avec les services concernés, de ce champ d'intervention, de ses frontières, de ses particularités, de ses subdivisions internes, du recrutement des formateurs, des implications contractuelles et des activités connexes;

  . confection et application d'une procédure administrative permettant de clarifier divers aspects de cette question.

- Implantation du nouveau programme de sciences humaines : études préliminaires et établissement, en collaboration avec les Services pédagogiques, de la position du Collège en ce qui concerne particulièrement un des cours (méthodes quantitatives) du programme pour les aspects de l'embauche du personnel enseignant, des critères de compétence, du rattachement disciplinaire, de la répartition des charges, de la facture des contrats, de la gestion des priorités et de la sécurité d'emploi.

- Gestion des congés et des absences du personnel enseignant : inventaire exhaustif des cas à couvrir sous ces rubriques, confection et application d'une procédure administrative clarifiant l'acheminement des demandes, les délais et autres modalités à respecter, l'acceptation ou l'octroi des congés, les retours au travail.

- Sélection et engagement :

  . implication des membres du Service tant au plan de la participation que de l'organisation et du support logistique aux comités de sélection pour deux postes de cadre;

  . multiplication de transactions avec le Bureau de placement du secteur de l'Éducation et les collèges environnants à l'occasion d'ouvertures de postes chez les enseignants à cause d'une redéfinition des zones de relocalisation en sécurité d'emploi.

- Session de perfectionnement en gestion des ressources humaines : organisation d'une session à l'intention de tous les cadres du Collège en vue de l'établissement d'une politique globale de gestion des ressources humaines et de programmes dans ce champ.

- Révision de classification : en vertu d'une entente issue de la dernière convention, mise en place d'un processus formel de révision pour huit classes d'emploi chez le personnel de soutien avec administration des diverses étapes, soit réception des plaintes, étude et analyse des tâches réelles en regard des descriptions, rencontre des supérieurs immédiats, réponse et reclassification ou poursuite du cas devant un comité paritaire national.

- Changement d'affiliation syndicale chez les P.N.E. : analyse de situation avec les conseillers juridiques, adoption de mesures intérimaires respectant les dispositions du Code du travail, poursuite de négociation et conclusion d'une entente dans le cadre des structures nationales (Comité patronal de négociation des collèges), mise en application des changements conséquents (régime d'assurance ...).

- Dossiers particuliers ou spéciaux de relations de travail :

  . requête du Syndicat des enseignantes et des enseignants en vertu de l'article 39 du Code du travail : préparation du dossier et lien avec les procureurs du Collège sur ce litige portant sur l'extension à donner au certificat d'accréditation et à l'unité de négociation dans le cas des enseignants en formation sur mesure;

  . traitement de plaintes d'élèves entraînant l'application de dispositions conventionnées au chapitre de mesures disciplinaires;

  . griefs : champ d'application de la convention collective (formation sur mesure), prélèvement de cotisations syndicales, mesures disciplinaires, classification.

- Mouvements de personnel :

  . affectations spéciales, contrats de projets, substitution de charges ou réaménagement de tâches pour les nouvelles pistes de développement (Éducation des adultes) ou pour assurer le fonctionnement dans le cas d'absences prolongées (Services pédagogiques);

  . traitement des fins d'emploi (prises de retraite ou autres) dans une approche permettant de concilier les obligations de convention et les principes de gestion des ressources humaines.

- Collaboration au plan du réseau des collèges :

  . participation statutaire du directeur du Service aux travaux de la Commission des affaires de relations de travail et des ressources humaines;

. collaboration avec la Fédération des cégeps à l'organisation dans nos locaux de deux sessions de perfectionnement à caractère régional soit en santé et sécurité du travail et en développement organisationnel.

Le Secrétariat général

- Nominations (6 en cours d'année) de membres au Conseil d'administration : accueil, documentation et information à l'intention des nouveaux.

- Cérémonie d'hommage aux ex-administrateurs et de remise de certificats de reconnaissance au mérite et à l'excellence.

- Processus de renouvellement de mandat du directeur général : application des règles, consultations internes et assistance au président du Conseil.

- Système de gestion documentaire : révision en profondeur du projet élaboré au Secrétariat général à la lumière des rencontres effectuées avec chaque directeur de service ainsi qu'à la lumière du logiciel retenu pour l'informatisation de la gestion documentaire. Formation sur le logiciel. Concordance avec le calendrier de conservation. Transmission du dossier à la direction générale.

PERFECTIONNEMENT

Note : Toutes les activités ou données touchant le perfectionnement des enseignantes et des enseignants apparaîtront dans la section du rapport préparée par les Services pédagogiques. En conséquence, le contenu du présent chapitre de cette section fera état du perfectionnement réalisé pour toutes les autres catégories de personnel, à l'exception des enseignantes et des enseignants.

Perfectionnement des P.N.E.

Membres du comité

P.N.E. :

M^me^ Ginette Fontaine

Collège :

MM. Jean Balleux
Luc St-Yves

Budgets et dépenses

Disponibilités :	
. solde rajusté au 30 juin 1990	1 009,72 $
. budget conventionné	2 716,00
TOTAL	3 725,72 $
Dépenses :	1 978,00 $
Solde :	1 747,72 $

Répartition des activités

Type d'activités	Nombre de bénéficiaires
Perfectionnement fonctionnel	8
Perfectionnement spécialisé	2
Colloques et congrès	4

Perfectionnement du personnel de soutien

Membres du comité

Personnel de soutien :

M[mes] Lise Goudreau
Jocelyne Proulx

Collège :

MM. Jean-Guy Gauthier
Luc St-Yves

Budgets et dépenses

Disponibilités :	
. solde historique	2 646,66 $
. solde de l'année antérieure	2 577,23 $
. budget conventionné	2 029,50 $
TOTAL	7 253,39 $
Dépenses :	1 698,07 $
Solde :	5 555,32 $

Répartition des activités

Type d'activités	Nombre de bénéficiaires
Perfectionnement fonctionnel	33
Perfectionnement spécialisé	3

Perfectionnement des cadres

Membres du comité

Personnel cadre :

M. Luc St-Yves

Collège :

M. Paul G. Lemire

Budgets et dépenses

Disponibilités :	
. solde de l'année antérieure	2 208,27 $
. budget conventionné	1 750,00 $
. budget provincial	3 000,00 $
TOTAL :	6 958,27 $
Dépenses :	6 169,03 $
Solde :	789,24 $

Répartition des activités

Type d'activités	Nombre de bénéficiaires
Perfectionnement fonctionnel	25
Perfectionnement spécialisé	1
Colloques et congrès	11

RELATIONS DU COLLÉGE AVEC LES SYNDICATS D'EMPLOYÉS ET L'ASSOCIATION DES CADRES

Enseignantes et enseignants

Représentants du Syndicat :

Mme Carole Côté (2e trimestre)
MM. Serge Lebeuf
Yves Proulx (1er trimestre)
Michel Tourigny

Représentants du Collège :

MM. Simon Du Mouchel
Roch Nappert
Serge Vincelette

Nombre de rencontres : 25

Principaux dossiers :

En plus de toute la liste des sujets qui doivent être obligatoirement, en vertu de la convention collective, soumis aux discussions et à la consultation dans le cadre de cette structure, d'autres questions en rapport avec la convention ou touchant les relations de travail en général y ont été également traitées. Une bonne partie des échanges a été centrée sur la mise en place des dispositions ou mécanismes nouveaux de la convention récemment conclue.

Professionnelles et professionnels non enseignants

Représentants du Syndicat :

MM. Pierre Bouchér
Donald Grondin
Michel Grou

Représentants du Collège :

MM. Jean Balleux
Luc St-Yves
Serge Vincelette

Nombre de rencontres : 7

Principaux dossiers :

La convention collective s'appliquant aux professionnelles et professionnels non enseignants prévoit aussi une série d'éléments qui doivent être et ont été soumis à l'attention du comité des relations de travail (C.R.T.). On a consacré une large part des échanges aux questions d'engagement ou d'affectation de P.N.E. à des projets spéciaux et de réorganisation des tâches de certains P.N.E.

Personnel de soutien

Représentantes du Syndicat :

M^mes^ Huguette Beaunoyer
Nicole Landry
Jocelyne Proulx

Représentants du Collège :

MM. Michel Dumais
Luc St-Yves

Nombre de rencontres : 7

Principaux dossiers :

Les dossiers traités ont été ceux touchant les sujets qui doivent être soumis à la consultation du C.R.T. Entre autres, il faudrait sans doute souligner la conclusion d'une nouvelle entente cadre régissant l'horaire estival et les discussions entre les parties, en C.R.T. ou hors cette instance, sur l'application de l'annexe relative à la classification.

Personnel cadre

Représentants de l'Association :

MM. Marc Boivin
Jacques Dionne
Serge Vincelette

Représentant du Collège :

M. Paul G. Lemire

Nombre de rencontres : 6

Principaux dossiers :

Outre les consultations d'usage de l'Association au sujet de mouvements de personnel cadre ou de l'ouverture de postes de cadre, les échanges ont porté sur le projet de plan de classification des cadres des collèges puis sur la politique locale de gestion des cadres. Celle-ci fut adoptée par le Conseil d'administration en juin 1991.

STATISTIQUES DU PERSONNEL

En 1990-1991, le Cégep de Drummondville comptait 276 employées et employés (excluant les enseignantes et enseignants à l'éducation des adultes), répartis ainsi :

Hors cadres et cadres	16
Professionnelles et professionnels non enseignants	14
Enseignantes et enseignants	199
Personnel de soutien	47

Répartition selon le sexe	Hommes	Femmes
Hors cadres et cadres	12	4
Professionnelles et professionnels non enseignants	11	3
Enseignantes et enseignants	130	69
Personnel de soutien	14	33

Répartition selon le statut	Temps complet		Temps partiel	
	H	F	H	F
Hors cadres et cadres	12	4	--	--
Professionnelles et professionnels non enseignants	10	2	1	1
Enseignantes et enseignants	83	38	48	30
Personnel de soutien	13	28	1	5

Age et salaire moyens	Age		Salaire	
	H	F	H	F
Hors cadres et cadres	50	39	58 897 $	45 419 $
Professionnelles et professionnels non enseignants	46	40	53 014 $	53 775 $
Enseignantes et enseignants	41	38	44 959 $	42 181 $
Soutien administratif	56	41	27 227 $	28 739 $
Soutien technique	41	37	31 583 $	32 442 $
Soutien ouvrier	48	--	26 044 $	--------

Scolarité des enseignantes et des enseignants	Nombre		Pourcentage	
	H	F	H	F
16 ans et moins	34	20	17,1 %	10,1 %
17 ans	25	18	12,6 %	9,0 %
18 ans	25	18	12,6 %	9,0 %
19 ans et plus	38	12	19,1 %	6,0 %
19 ans et plus - doctorat	8	1	4,0 %	0,5 %

Expérience des enseignantes et des enseignants	Nombre		Pourcentage	
	H	F	H	F
Débutantes et débutants	5	3	2,6 %	1,5 %
De 1 à 4 ans	10	10	5,1 %	5,1 %
De 5 à 9 ans	19	12	9,7 %	6,2 %
De 10 à 14 ans	25	14	12,8 %	7,2 %
15 ans et plus	68	29	34,9 %	14,9 %

Ancienneté des enseignantes et des enseignants	Nombre		Pourcentage	
	H	F	H	F
De 0 à 3 ans	42	28	21,1 %	14,1 %
De 4 à 7 ans	19	9	9,6 %	4,5 %
De 8 à 11 ans	12	5	6,0 %	2,5 %
12 ans et plus	57	27	28,6 %	13,6 %

Absences et congés	P.N.E.	Enseig.	Soutien	Cadres
Congés de maladie (jours)	16,3	394,7	150,7	33,5
Congés de maladie prolongés (jours)	17,3	642,0	325,5	298,0
Congés pour droits parentaux (maternité, paternité, adoption)	0	7	4	1
Prolongations de congés / droits parentaux	0	2	2	0
Autres congés (excluant congés de perfectionnement)	4	43	10	4

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 1990-1991

6 juillet	Visite d'une délégation française de La Roche-sur-Yon au Cégep coordonnée par M. Hubert Melin
20 août	Début du trimestre d'automne
24 août	Victoire de la délégation du Cégep au tournoi de balle de la Société d'informatique Bourgchemin (personnel)
30 août	Accueil du personnel
4 et 5 septembre	Spectacle "Sens unique" par La compagnie de danse Pas à Pas
5 septembre	Tournoi de balle de la rentrée (élèves et personnel)
18 septembre	Conférence de presse annonçant le cours concours "Devenez entrepreneur-e"
20 septembre	Remise d'une bourse de la Société St-Jean-Baptiste du Centre du Québec pour le fonctionnement du Centre d'aide en français
2 octobre	Prestation de M[me] Anik Hébert, violoncelliste, et Carmen Picard, pianiste, enseignantes au secteur musique, dans le cadre des concerts du Collège
2 octobre	Ouverture officielle du Centre d'entrepreneuriat du Coeur du Québec à Bécancour
4 et 5 octobre	Délégation de 8 personnes du Collège à la conférence sur la carrière au mitan de la vie organisée par la Fédération des cégeps
12 octobre	Souper de reconnaissance pour l'ex-directeur des Services pédagogiques, M. Simon Du Mouchel
17 octobre	Conférence de presse pour la quinzaine des sciences
22 octobre	Conférence de presse annonçant la création locale du Centre d'entrepreneuriat
23 octobre	Réélection de M. Laurier Rousseau à la présidence et de M. Rémi Blanchard à la vice-présidence du Conseil d'administration du Cégep
3 novembre	Cérémonie de remise de bourses par le Club Aramis à deux élèves handicapés du Collège
3 et 4 novembre	Tenue du Tournoi provincial de soccer 2A au Cégep de Drummondville
13 novembre	Première campagne de recrutement du Club d'entrepreneurs étudiants du Cégep
21 novembre	Journée de perfectionnement collectif en gestion des ressources humaines pour le personnel cadre
28 novembre	Accueil de deux visiteurs français, gestionnaires d'éducation de la région Pas-de-Calais, en mission au Québec
28,29,30 novembre	Spectacle "Grand théâtre du monde" par la troupe Akourdetan
30 novembre	Lancement du volume "Renaître ... entre ciel et terre" écrit par M[me] Claudette Desjardins-Fernet, enseignante à l'éducation des adultes

1er décembre	Prestation du personnel et des élèves du secteur musique à l'occasion des activités de clôture du 175e anniversaire de Drummondville, sous la direction de M. Jean-Louis Gagnon
6 décembre	Conférence de presse pour le lancement du club d'entrepreneurs étudiants du Cégep de Drummondville
6 décembre	Spectacle de Mlle Nadia Labbé, finissante du programme de musique populaire
14 décembre	Réception des Fêtes à l'intention du personnel
19 décembre	Fin du trimestre d'automne
17 janvier	Journée pédagogique sur l'approche programme pour le personnel enseignant
17 janvier	Accueil du personnel
21 janvier	Début du trimestre d'hiver
23 janvier	Démonstration du logiciel "Arrangeur" par les deux concepteurs MM. Henri Tourigny et Richard Ferland, enseignants au cégep, en présence de représentants de la D.G.E.C.
29 janvier	Accueil de 12 représentants du milieu hospitalier en vue du recrutement des finissantes et finissants du programme soins infirmiers
29-30-31 janvier	Spectacle "Version française" par La compagnie de danse Pas à Pas
6 février	Conférence de M. Rolland Arpin sur les cégeps de l'an 2000
6 février	Remise de certificats pour les marraines et les parrains du projet d'accueil de Mmes Hélène Lachapelle et Ginette Gauthier
15 février	Activité de plein air dans le cadre du carnaval étudiant pour le personnel et les élèves à Bromont
20 février	Finale locale du concours "Cégeps en spectacle"
21 février	Conférence de presse sur l'implantation du nouveau laboratoire d'informatique en techniques d'estimation et d'évaluation immobilière
28 février, 2 et 3 mars	Spectacle d'opéra : extraits de "La vie parisienne" d'Offenbach, "Faust" de Gounod et "La fille du régiment" de Donizetti
6 mars	Spectacle musical du Stage Band et musiciens du Cégep sous l'égide de Musilab inc.
6 mars	Revue du plan de travail du Collège
23 mars	Finale régionale du concours "Cégeps en spectacle"
26 mars	Clinique de dons de sang
3 avril	Remise de prix aux 3 gagnants locaux du concours "Devenez entrepreneur-e"
8 avril	Début des activités dans le cadre de la Symphonie du printemps au Cégep de Drummondville
12 avril	Conférence de presse présentant le vidéo sur la gestion des produits dangereux dans les hôpitaux, produit par MM. Pierre Boucher et Mario Dumont du Service audiovisuel du Cégep

12 avril	Premier souper interculturel réunissant les différentes ethnies du Cégep
13 avril	Accueil d'une troupe de théâtre de Belgique par la troupe Akourdetan
16 avril	Conférence de presse où M. Guy Lehoux reçoit la bourse Shell pour l'excellence de son dossier scolaire à l'intérieur du programme Sport-Études
16 avril	Conférence de presse présentant les 12 stagiaires québécois qui se rendront à La Roche-sur-Yon en France pour effectuer leur stage
19 avril	Remise des prix du concours "Devenez entrepreneur-e" pour la région 04 où des représentants du Cégep se sont mérité la troisième place avec leur projet "Apport d'air Drummond inc."
20 avril	Soirée du Mérite sportif
23,24,25 avril	Spectacle "Momentum" par La compagnie de danse Pas à Pas
2,3,4 mai	Spectacle "Bain public" par la troupe Akourdetan
6,7,8 mai	Session de planification pour les membres de la Régie interne
9 mai	Spectacle de M. Daniel Boiduc, finissant du programme de musique populaire
17 mai	Conférence de presse et accueil des étudiants français qui viennent effectuer un stage dans une entreprise de la région dans le cadre de l'échange avec La Roche-sur-Yon
17 mai	Réception des employeurs qui ont accueilli des stagiaires en techniques administratives
22 mai	Remise des bourses du programme institutionnel
24 mai	Fin du trimestre d'hiver
28 mai	Réception soulignant la fin des activités du Club d'entrepreneurs étudiants du Cégep
29 mai	Tenue du congrès des usagers de Renard à Drummondville
29 mai	Session de perfectionnement sur le développement institutionnel organisé par la Fédération des cégeps au Cégep de Drummondville
4 juin	Remise des certificats de mérite aux membres du personnel et élèves ayant contribué au rayonnement du Cégep et hommage aux ex-membres du Conseil d'administration
7 juin	Journée de plein air pour le personnel, où l'on a honoré les membres du personnel ayant 15 ans et 20 ans de service ainsi que ceux et celles qui ont pris leur retraite dans l'année
14 juin	Première représentation de la saison d'été de "Version française" par La compagnie de danse Pas à Pas et le groupe Cargo
20 juin	Tournoi de golf pour le personnel, organisé par la Société informatique Bourgchemin, à Drummondville où le Cégep remporte les honneurs et conserve son trophée
27 juin	Conférence de presse à l'occasion de la remise d'un prix de 500 $ de la Fédération des caisses populaires Desjardins pour le cours Gérer une entreprise de construction, et soulignant la fin des activités du programme Expansion et relève d'entreprises.

4.- LA SITUATION FINANCIÈRE

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS DE FONCTIONNEMENT
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

	Champs d'activités	1991 Revenus	1991 Dépenses	1991 Excédent favorable (défavorable)	1990 Revenus	1990 Dépenses	1990 Excédent favorable (défavorable)
ENSEIGNEMENT RÉGULIER							
Enseignement	1	6 906 622 $	6 904 463 $	2 159 $	5 868 520 $	5 889 204 $	(20 684)$
Service de l'enseignement	2	596 749	600 591	(3 842)	560 427	555 298	5 129
Service à l'étudiant	3	660 561	653 801	6 760	726 578	720 744	5 834
Gestion des activités d'enseignement	4	369 308	388 052	(18 744)	340 042	308 518	31 524
Gestion des ressources humaines	5	186 700	197 223	(10 523)	184 300	181 808	2 492
Gestion des ressources financières	6	193 639	190 926	2 713	203 219	176 981	26 238
Gestion des ressources matérielles	7	950 332	951 532	(1 200)	905 231	885 330	19 901
Administration générale	8	390 968	508 636	(117 668)	431 765	471 746	(39 981)
Budgets spéciaux des enseignements		125 315	125 315	-	165 482	165 482	-
Coûts de convention des enseignements		224 833	224 833	-	245 692	246 843	(1 151)
Coûts de convention des autres personnels		161 629	161 629	-	130 815	130 815	-
Location de locaux et de services		6 000	3 748	2 252	13 545	12 017	1 528
Service de la dette		21 201	15 849	5 352	91 415	22 237	69 178
Autres budgets spéciaux		23 778	23 694	84	84 176	90 992	(6 816)
TOTAL DE L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER		10 817 635	10 950 292	(132 657)	9 951 207	9 858 015	93 192

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS DE FONCTIONNEMENT
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

	Champs d'activités	1991 Revenus	1991 Dépenses	1991 Excédent favorable (défavorable)	1990 Revenus	1990 Dépenses	1990 Excédent favorable (défavorable)
ÉDUCATION AUX ADULTES							
Éducation aux adultes		1 206 422 $	1 221 302 $	(14 880)$	969 026 $	981 688 $	(12 662)$
AUTRES BUDGETS SPÉCIAUX		24 844	24 844	-	4 671	4 671	-
TOTAL DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES		1 231 266	1 246 146	(14 880)	973 697	986 359	(12 662)
COURS D'ÉTÉ		44 165	44 508	(343)	45 139	49 624	(4 485)
AUDITORIUM		26 679	31 414	(4 735)	21 726	13 678	8 048
CAFÉTÉRIA		9 710	3 866	5 844	12 238	15 051	(2 813)
FRAIS SPÉCIAUX		121 943	124 183	(2 240)	-	-	-
TOTAL		12 251 398 $	12 400 409 $	(149 011)$	11 004 007 $	10 922 727 $	81 280 $

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS DE FONCTIONNEMENT
SOLDE DU FONDS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1991

	Enseignement régulier	Éducation des adultes	Cours d'été	Cafétéria	Auditorium	Frais spéciaux	Total
SOLDE AU DÉBUT	416 652 $	(38 345)$	12 346 $	8 833 $	(11 190)$	- $	388 296 $
Redressement suite à l'analyse du rapport financier annuel de l'exercice précédent	(39 059)	-	-	-	-	-	(39 059)
SOLDE APRÈS ANALYSE DU MINISTÈRE	377 593	(38 345)	12 346	8 833	(11 190)	-	349 237
Ajustements relatifs aux exercices antérieurs	(17 261)	-	-	-	-	17 261	-
SOLDE AU DÉBUT AJUSTÉ	360 332	(38 345)	12 346	8 833	(11 190)	17 261	349 237
Résultats de l'année	(132 657)	(14 880)	(343)	5 844	(4 735)	(2 240)	(149 011)
SOLDE À LA FIN	227 675 $	(53 225)$	12 003 $	14 677 $	(15 925)$	15 021 $	200 226 $
Appropriations par autorisation du conseil d'administration (note 10)	(105 600)	(70 000)	-	(8 833)	-	-	(184 433)
Solde non-approprié	122 075 $	(123 225)$	12 003 $	5 844 $	(15 925)$	15 021 $	15 793 $

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS DE FONCTIONNEMENT
BILAN
AU 30 JUIN

	1991	1990
A C T I F		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	161 618 $	391 248 $
Intérêts à recevoir	1 458	1 231
Comptes à recevoir (note 3)	472 659	418 908
Stocks	15 380	11 413
Frais payés d'avance	224 010	196 136
	875 125 $	1 018 936 $
P A S S I F		
PASSIF À COURT TERME		
Subvention à payer - DGEC	153 324 $	65 825 $
Comptes à payer et frais courus	171 970	48 239
Salaires et avantages sociaux à payer	14 469	105 100
Congés à traitement différé	147 605	148 883
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science	10 957	23 145
Autres passifs (note 4)	176 258	276 565
Avance du fonds d'investissement	316	1 942
	674 899	669 699
SOLDE DU FONDS	200 226	349 237
	875 125 $	1 018 936 $

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS D'INVESTISSEMENT
BILAN
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

A C T I F

	1991	1990
ACTIF À COURT TERME		
Avance au fonds de fonctionnement	316 $	1 942 $
Comptes à recevoir	1 707	-
	2 023	1 942
IMMOBILISATIONS, au coût (note 5)	19 561 382	19 019 391
	19 563 405 $	19 021 333 $

P A S S I F

PASSIF À COURT TERME		
Découvert de banque	20 634 $	7 456 $
Emprunt bancaire	1 171 089	930 676
Comptes à payer et frais courus	316	-
Frais de financement à payer	9 651	-
	1 201 690	938 132
DETTE À LONG TERME (note 6)	14 762 447	15 299 000
	15 964 137	16 237 132
SOLDE DU FONDS	3 599 268	2 784 201
	19 563 405 $	19 021 333 $

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS D'INVESTISSEMENT
SOLDE DU FONDS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

	1991	1990
SOLDE AU DÉBUT	2 784 201 $	2 100 811 $
Redressement suite à l'analyse du rapport financier de l'exercice précédent	-	10 500
SOLDE APRÈS ANALYSE DU MINISTÈRE	2 784 201	2 111 311
Subvention du gouvernement provincial	2 509 500	2 509 500
Contributions du fonds de fonctionnement	251 146	104 224
Frais reliés au financement	(3 079)	1 666
Frais de financement	(1 942 500)	(1 942 500)
	815 067	672 890
SOLDE À LA FIN	3 599 268 $	2 784 201 $

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS D'INVESTISSEMENT
ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIER
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

	1991	1990
RESSOURCES		
Billets à payer	30 950 $	- $
Acquisitions à même le fonds de fonctionnement	250 643	104 224
Subventions du gouvernement provincial	2 647 568	2 511 442
Remboursement d'emprunts à long terme par le fonds de fonctionnement	503	-
	2 929 664	2 615 666
UTILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations	541 991	279 270
Frais reliés au financement	141 147	276
Frais de financement	1 942 500	1 942 500
Remboursement d'emprunts à long terme:		
Contribution au fonds d'amortissement	567 000	567 000
Billets	503	
	3 193 141	2 789 046
VARIATIONS DE L'EXERCICE	(263 477)	(173 380)
INSUFFISANCE DU FONDS DE ROULEMENT AU DÉBUT	(936 190)	(762 810)
INSUFFISANCE DU FONDS DE ROULEMENT À LA FIN	(1 199 667)$	(936 190)$

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

5. IMMOBILISATIONS

	Solde au début	Acquisitions: Budget Allocations spéciales	Acquisitions: Budget Allocations normalisées	Acquisitions: Par le fonds de fonctionnement	Acquisitions: Autres budgets	Solde à la fin
Terrains	190 800 $	- $	- $	- $	- $	190 800 $
Construction et agrandissement	13 229 292	-	-	-	-	13 229 292
Améliorations et transformations	335 078	-	20 171	-	-	355 249
Fonds de bibliothèque	342 656	-	18 981	-	-	361 637
Mobilier	677 564	-	19 321	-	-	696 885
Appareillage et outillage	4 244 001	32 791	169 134	250 643	30 950	4 727 519
	19 019 391 $	32 791 $	227 607 $	250 643 $	30 950 $	19 561 382 $